Sonzay

L'avis de Sonzay

Déc. 2023

CLASSE DES CP-CE1

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CLASSE DES CE2

CLASSE DES CM1-CM2

CLASSE DES CM1-CM2

Meilleurs Voeux 2024

Monsieur le Maire de Sonzay,
Jean-Pierre VERNEAU,
les membres du Conseil Municipal
et le Conseil Municipal des Jeunes

seraient très honorés de votre présence
à la cérémonie des vœux qui se déroulera :

LE SAMEDI 6 JANVIER 2024 À 14H30
à la Salle des Fêtes

à l'issue de cette cérémonie,
vous êtes conviés à partager
le vin d'honneur et la galette des rois.

Sommaire

Conseil Municipal 4
Commissions Communales 5
Le Personnel Communal 6
État Civil 6
Budget 2023 7
Commission Voirie - Espaces verts 8
Recensement de la population 8-9
Commission Réseaux 10
Commission Bâtiments Communaux 10
Commission Cimetière 11
Commission Commerces-Artisanat 12
Commission Associations Culturelles & Sportives 12
Commission École-Jeunesse-CMJ 12-13
Le Conseil Municipal des Jeunes ..... 13 à 15
Commission Communication Affaires culturelles cérémonies 15
L'avis Administratif ..... 16 à 22
École Yvan Pommaux 23
Bienvenue à l'Arada Parc 24-25
Photos retraçant l'année 26-27
Présentation des élus 28
Yvan Pommaux ..... 29 à 31
Qu'est-ce que la Cyclonot ? 32
Les Bonhommes d'Été 32
Associations Sonzéennes ..... 33 à 44
Associations Extérieures 45-46
Tarifs Municipaux 47
Annuaire ..... 48 à 50
Calendrier des Fêtes 51

MAIRIE
02, rue de la Baratière – 37360 SONZAY
02.47.24.70.19
accueil@sonzay.fr
site internet : www.sonzay.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC
lundi – mardi - jeudi et vendredi :
08h30 – 12h00 / Fermé l'après-midi
mercredi : 08h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30

SERVICE URBANISME
permanence avec prise de rendez-vous
les lundi, mardi matin (de 8h30 à 11h30).
02 47 24 58 80

Édito

Mes chers amis,

Une nouvelle année, c'est un moment de bilan mais c'est également un nouveau départ et rien ne doit vous ralentir sur le chemin du succès.

La chaleur de notre Communauté ne résoudra pas les problèmes du monde, mais dans la proximité et la solidarité que permet notre Commune à taille humaine, chacun doit pouvoir trouver un réconfort et des liens qui rassurent.

Avec optimisme, abordons cette année le regard tourné vers l'horizon.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année à venir en vous souhaitant d'être entourés de vos proches et de celles et ceux qui vous sont chers.

Si nous devons regarder vers l'avenir, cela ne doit pas nous empêcher d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leur famille.

Bienvenue aux nouveaux Sonzéens : que leur installation dans notre Commune soit un gage de plaisir, de bonheur mais également la joie de vivre dans un village de campagne.

Cette qualité de vie que nous offre notre village nous le devons à l'investissement du monde associatif, des personnes en charge de l'éducation scolaire, du personnel communal administratif, technique, périscolaire ainsi que nos commerçants et artisans.

Je tiens à les remercier tous et leur faire part de mon soutien.

Dans les pages intérieures de notre bulletin vous pourrez lire plus en détail, les investissements qui ont été effectués en cette année écoulée (réfection de l'ancien dojo, aménagement de la grange de la Massotelle...) Tous nos travaux d'entretien ont été à l'origine d'économies d'énergie (électricité, eau).

Toutes ces réalisations, nous les devons au travail effectué par l'ensemble de l'équipe municipale que je remercie pour son soutien et tous les élus dans leur fonction ayant à cœur de s'investir dans l'intérêt de tous.

L'ensemble des élus du Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2024.

Bonne année 2024 !

Jean-Pierre VERNEAU - Maire

Amicalement à tous
J.P. Verneau

Conseil Municipal

Le Maire, ses Adjoints

Jean-Pierre VERNEAU
MAIRE

Jean-Pierre GUIGNARD
1er ADJOINT

Isabelle GOUMON
2ème ADJOINT

Sylvain VERGNOLLE
3ème ADJOINT

Les conseillers municipaux

Thibaut HAUSTETE

Bernard PERROTIN

Frédéric ARRAULT

Agnès BOILEAU

Joeëlle CARACCI

Rozenn CARIS

Huguette DEGOUSSE

Alexandre GAYEN

Gilbert LEDEUIL

Anne-Lise TRUSSON

Delphine FRANCINEAU

Commissions Communales

Jean-Pierre VERNEAU
Maire

Jean-Pierre GUIGNARD – 1er Adjoint

- **VOIRIE ESPACES VERTS SENTIERS PÉDESTRES** – Thibaut *HAUSTETE* • Bernard *PERROTIN* Frédéric *ARRAULT* • Gilbert *LEDEUIL*
- **RÉSEAUX** – Thibaut *HAUSTETE* *(Conseiller Délégué)* Frédéric *ARRAULT* Bernard *PERROTIN* • Gilbert *LEDEUIL*
- **FINANCES** – Gilbert *LEDEUIL* • Isabelle *GOUMON* Thibaut *HAUSTETE*

Isabelle GOUMON – 2ème Adjoint

- **ÉCOLE - JEUNESSE CMJ** – Joëlle *CARACCI* • Anne-Lise *TRUSSON* Agnès *BOILEAU* • Delphine *FRANCINEAU*
- **COMMERCE ARTISANAT** – Sylvain *VERGNOLLE* Alexandre *GAYEN*
- **ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES** – Alexandre *GAYEN* • Agnès *BOILEAU* Anne-Lise *TRUSSON* • Sylvain *VERGNOLLE*
- **ENVIRONNEMENT** – Jean-Pierre *GUIGNARD* • Rozenn *CARIS* Sylvain *VERGNOLLE* • Bernard *PERROTIN* Delphine *FRANCINEAU*

S. VERGNOLLE – 3ème Adjoint

- **COMMUNICATIONS AFFAIRES CULTURELLES CÉRÉMONIES** – Anne-Lise *TRUSSON* • Huguette *DEGOUSSE* Alexandre *GAYEN* • Rozenn *CARIS* Delphine *FRANCINEAU*
- **CIMETIÈRE** – Joëlle *CARACCI* • Alexandre *GAYEN* Huguette *DEGOUSSE* • Isabelle *GOUMON*

Autres commissions

- **BÂTIMENTS** – Bernard *PERROTIN* *(Conseiller Délégué)* Frédéric *ARRAULT** • Gilbert *LEDEUIL* Delphine *FRANCINEAU*

*en charge du suivi des contrôles périodiques des jeux

- **AIDE SOCIALE** – Huguette *DEGOUSSE* • Joëlle *CARACCI* Alexandre *GAYEN* • Rozenn *CARIS*

Membres Extérieurs : Claude BRIZARD • Marie-Laure CERESER • Michèle LECLERC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINE RACAN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jean-Pierre *VERNEAU*
Isabelle *GOUMON*

Le Personnel Communal

Personnel administratif

1. Florence GRASLIN – 4. Stéphanie GUILLOU (Secrétaire Générale) – 7. Emmanuelle GILLET

Personnel technique

2. Madeleine COUSIN – 3. Pierre AUBERT – 5. Ayla BUREAU – 6. Fabrice CHAUVEAU

Après deux années passées au sein de la Collectivité, Florian FOURNIER a rejoint les effectifs de la Métropole de Tours.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Pierre AUBERT a rejoint l'équipe du service technique le 13 Novembre dernier.

Nous lui souhaitons une bonne intégration.

Personnel affecté à l'école

2. Annie RENOU – 4. Patricia HAREL – 5. Géraldine NOBILLEAU

Personnel affecté à la cantine

1. Frédéric LORIER (surveillance cour) – 3. Noëlle NAHACZ – 6. Priscilla BABEUF

État-civil

NAISSANCES

Gabriel COGEZ	*le 30/09/2022*
Jules BERTRAND	*le 21/11/2022*
Anélya GOUSSIN	*le 19/12/2022*
Adam AGLAOR	*le 08/03/2023*
Agathe TROUILLET	*le 20/04/2023*
Zélie FASQUEL	*le 02/07/2023*
Lyano FOURMY PELÉ	*le 18/09/2023*

MARIAGE

Cécilien AVELINE et Océane MORTEAU	*le 26/08/2023*

DÉCÈS

Anne PRACELLA née MALLET *(60 ans)*	*le 25/08/2022*
Marie-Christine RICHER née MINEREAU *(63 ans)*	*le 06/09/2022*
Raymonde CHANDONNAY née PILON *(98 ans)*	*le 22/01/2023*
Thérèse POIRIER née POIRIER *(97 ans)*	*le 16/03/2023*
Marcel RENOU *(87 ans)*	*le 17/03/2023*
Robert SAINSON *(83 ans)*	*le 25/04/2023*
Sylvie TELLIER née PÉRIVIER *(64 ans)*	*le 16/05/2023*
Georges ROUSSEAU *(84 ans)*	*le 03/07/2023*
Joël CAILLE *(67 ans)*	*le 01/08/2023*
Nadège HUGUET née MENNESSON *(83 ans)*	*le 26/08/2023*

Budget 2023

FONCTIONNEMENT

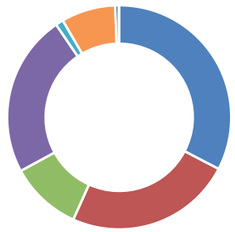

DEPENSES

Charges à caractère général	633 929,87 €
Charges de personnel et frais assimilés	468 320,00 €
Atténuation de produits	201 000,00 €
Virement à la section d'investissement	455 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 800,00 €
Autres charges de gestion courante (élus, associations, dépenses imprévues)	152 160,00 €
Charges financières	10 000,00 €
Charges exceptionnelles	800,00 €
Dotations aux provisions	75,00 €

Total Dépenses de fonctionnement : 1 943 084,87 €

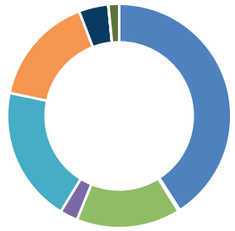

RECETTES

Résultat de fonctionnement reporté	794 334,87 €
Atténuation de charges	5 200,00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 200,00 €
Impôts et taxes	420 000,00 €
Dotations, subventions et participations	308 500,00 €
Autres produits de gestion courante	82 489,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	30 000,00 €

Total Recettes de fonctionnement : 1 943 084,87 €

INVESTISSEMENT

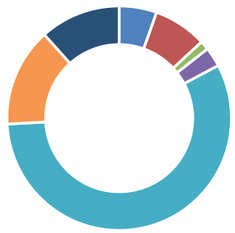

DEPENSES

Solde d'exécution de la section d'investissemnt reporté	38 447,56 €
Emprunts et dettes assimilées	54 700,00 €
Immobilisations incorporelles	9 250,00 €
Subventions d'équipement versées	20 000,00 €
Immobilisations corporelles	404 270,00 €
Immobilisations en cours	100 832,94 €
Reste à réaliser	82 568,75 €

Total Dépenses d'investissement : 710 069,25 €

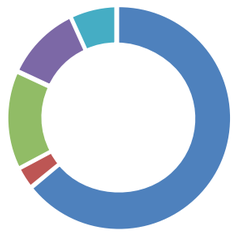

RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	455 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 800,00 €
Dotations, fonds divers, réserves	104 516,31 €
Subventions d'investissement	80 155,94 €
Reste à réaliser	48 000,00 €

Total Recettes d'investissement : 710 069,25 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Taxes	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,98 %

Le vote des taux d'imposition pour l'année 2024 se fera en début d'année.

Commission Voirie Espaces Verts

Jean-Pierre GUIGNARD

VOIRIE

Un budget d'environ 100 000 € répartis sur deux chantiers ont été nécessaires pour les travaux de voirie 2023 :

- Création d'un parking véhicules légers le long de la rue de la Grange sur la zone artisanale, se réalisera fin 2023, début 2024. Les travaux consisteront en un décapage et une mise à niveau avec empierrement dans un premier temps, puis la mise en place d'un enrobé dans les années à venir.
- Route des vergers (travaux en cours) : débernage et curage des fossés puis reprise en bicouche (gravillonnage de la voirie).

ESPACES VERTS

Un projet d'aménagement est en cours à la source du St Genest située derrière le cimetière.

Après une restauration du lavoir, une haie variée servant de bocage sera plantée. Ce projet est réalisé dans le cadre de l'opération « Arbre dans le Paysage Rural de Touraine » du Département et est financé par le Conseil Départemental, la Fédération Départementale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité.

Une clôture en ganivelle protégeant et sécurisant le bord de la rivière a également été posée. Par la suite d'une naissance, un arbre sera planté.

Un choix sur deux essences d'arbres sera donné aux heureux parents.

Différents aménagements et installations ont eu lieu au complexe sportif dont l'installation d'un portique nid d'oiseau sur l'aire de jeux. Ainsi que deux nouvelles tables de pique-nique en matière recyclée en remplacement de celles en bois.

Quatre nouveaux pots de fleurs ont été installés en remplacement de certains palox, rue de la Massotelle et parking de la boule de fort.

Fédération Départementale des Chasseurs — OFB Office Français de la Biodiversité — Touraine Le Département

Recensement de la population

Cette année, la Commune de Sonzay réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2024

Contactez la mairie

02.47.24.70.19
accueil@sonzay.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Photo 35 x 40

M .....
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A ....., le .....

Cachet de la mairie

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

SPECIMEN

PRÉSENTATION DES AGENTS RECENSEURS DE LA COMMUNE

TITULAIRES

Manon FOURRIER

Aurélie HALIN

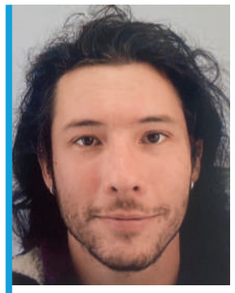

Kévin FAYET

SUPPLÉANT

Stéphanie ROULLEAU

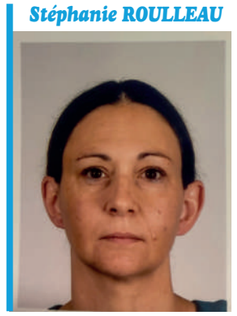

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre Commune, veuillez contacter la mairie par
02.47.24.70.19 accueil@sonzay.fr
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Commission Réseaux

Jean-Pierre GUIGNARD - Thibaut HAUSTETE

Pour la commission réseaux, l'année 2023 fut l'année du travail de l'ombre.

Les modifications de législation sur les mesures à réaliser pour contrôler la qualité de notre eau potable, sur la gestion de nos boues de station d'épuration avec la fin des mesures spécifiques liés au COVID, nous ont amenés à modifier notre projet et à s'adapter aux nouvelles règles.

En cette fin 2023, les études sont en cours de finalisations et nous allons pouvoir travailler sur l'amélioration de nos infrastructures.

En eau potable afin de pouvoir continuer à avoir une eau de qualité et en quantité suffisante, nous allons réaliser :

- un nouveau forage à côté du forage actuel que nous allons combler. Cela permettra d'assurer la continuité de fourniture d'une eau de qualité conforme aux nouvelles réglementations
- un interconnexion avec la commune de Neuillé-Pont-Pierre. Cela permettra d'avoir l'assurance de fournir une eau en quantité suffisante.

Sur notre système d'assainissement, suite aux travaux réalisé sur le réseau ces dernières années, nous allons moderniser notre station d'épuration pour assurer une qualité d'eau rejetée à la rivière toujours élevées afin de préserver notre milieu naturel. La consultation des entreprises devrait avoir lieu en début d'année pour un démarrage des travaux courant d'année.

Sur nos réseaux « secs » (télécom, électricité, fibre optique, gaz), l'année 2023 fut synonyme de l'arrivée de la fibre sur la Commune, si vous souhaitez vous raccorder allez voir sur le site https://www.valdeloirefibre.fr/, vous pourrez tester votre éligibilité.

Bonne année 2024 à vous

Commission Bâtiments Communaux

Bernard PERROTIN

La Commission bâtiments, comme en 2022, a axé ses travaux d'entretien sur les économies d'énergie (électricité) et économies d'eau avec la pose de mousseurs sur toutes les robinetteries pouvant en être équipées.

La rénovation de l'ancien dojo a débuté par le changement des portes et des fenêtres ainsi que la mise aux normes des sanitaires.

Les travaux de la grange de la Massotelle sont également en cours : dalle béton au sol, réfection des portes. Garder le charme de ce bâtiment sera le fil conducteur de cette rénovation.

Ces travaux devraient être terminés courant 2024.

Le transfert des locaux techniques avec la construction d'un nouveau bâtiment sera étudié en 2024 avec la volonté de voir la construction de celui-ci en 2025.

Commission Cimetière

Sylvain VERGNOLLE

OPÉRATION DE MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE DE SONZAY

Suite à la fin des deux procédures concernant les concessions échues non renouvelées et les sépultures sans concessions relevant du régime du terrain commun, deux arrêtés municipaux ont été pris mentionnant les emplacements concernés par ces reprises :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

COMMUNE DE SONZAY - 37360

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°A2023-20
PORTANT REPRISE DES CONCESSIONS ÉCHUES NON RENOUVELÉES

Le Maire de la Commune de SONZAY (37360),

Vu l'article **L 2223-15** du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-64 en date du 13 Septembre 2021 ayant décidé du sort des concessions échues dans le cimetière communal de SONZAY (37360),
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-60 en date du 19 Septembre 2022 ayant décidé de la prolongation de la procédure,

Sachant que les concessions, dont la liste est mentionnée ci-dessous, sont échues et n'ont pas été renouvelées par les concessionnaires ou ayants droit dans les délais impartis malgré les moyens de publicité mis en œuvre,

Considérant qu'aucune inhumation n'a été réalisée dans lesdites sépultures depuis le 16 Octobre 2018.

ARRÊTE :

Article 1er - Les concessions dans le cimetière communal de SONZAY (37360) situées aux emplacements suivants :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	NUMERO DE CONCESSION
1 - Carre A - 392	346
1 - Carre A - 415	381
1 - Carre A - 431	406
1 - Carre A - 476	301
1 - Carre A - 477	326
1 - Carre A - 482	376
1 - Carre A - 498	397
1 - Carre A - 499	424
1 - Carre A - 500	429
1 - Carre A - 511	271
1 - Carre A - 529	321
1 - Carre A - 541	207
1 - Carre A - 559	294
1 - Carre A - 564	262
1 - Carre A - 567	212
1 - Carre B - 268	400
1 - Carre B - 313	160
1 - Carre B - 342	364
1 - Carre B - 349	349
1 - Carre B - 379	391

Sont reprises par la commune.

Art. 2 - Les terrains seront libérés par la commune **à compter du 16 Décembre 2023**.

Art. 3 - Les familles qui souhaiteraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront immédiatement prendre contact avec les services de la mairie et au plus tard le **16 Décembre 2023** pour les formalités à accomplir.

Art. 4 - Tout monument, caveau et signe(s) funéraire(s) resté(s) sur les concessions reprises fera retour à la commune purement et simplement. Lorsque l'état en permettra la conservation, la commune pourra en disposer librement. A défaut, ils seront enlevés et voués à la destruction.

Art. 5 - A défaut par les familles d'avoir fait procéder à l'exhumation de leurs proches parents que lesdites concessions renferment, les restes post-mortem de chaque concession reprise seront recueillis, avec soin et décence, dans un reliquaire et ré-inhumés dans l'ossuaire communal convenablement aménagé à cet effet, conformément à l'article L. 2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les noms des défunts ré-inhumés dans l'ossuaire du cimetière seront consignés dans un registre conservé en mairie à leur mémoire conformément à l'article R. 2223-6 du même code.

Art. 6 - Les terrains, une fois libérés de tout corps, seront affectés à de nouvelles sépultures.

Art 7 – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture de TOURS et affiché tant aux portes de la Mairie qu'à celles du cimetière et publié par extrait dans le bulletin municipal et sur le site internet de la Commune.

Art.8. – Le Maire Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa publication.
La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Sonzay, le 16 Octobre 2023.
Le Maire.
Jean-Pierre VERNEAU

MAIRIE DE SONZAY 37360

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

COMMUNE DE SONZAY - 37360

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°A2023-21
PORTANT REPRISE DE SEPULTURES EN TERRAIN COMMUN

Le Maire de la Commune de SONZAY (37360),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses titres Ier « Police » et II « Services communaux », chapitre III « Cimetières et opérations funéraires » de son Livre II, 2ème partie ;
Vu l'arrêté municipal n°A2021-66 du 14 Octobre 2021 portant règlement municipal du cimetière et de l'espace cinéraire ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-79 en date du 15 Novembre 2021 encadrant la procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du terrain ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-61 en date du 19 Septembre 2022 ayant décidé de la prolongation de la procédure,
Considérant que le délai d'inhumation de cinq ans des défunts en Terrain Commun, tel que prévu par l'article R. 2223-5 du Code général des collectivités territoriales et le règlement municipal du cimetière, est expiré ;
Considérant qu'il convient d'ordonner la reprise des terrains affectés aux sépultures en service ordinaire afin de libérer les terrains pour les affecter à de nouvelles sépultures ;

ARRETE :

Article 1er - Les sépultures établies en terrain non concédé (Terrain Commun), situées dans le cimetière communal, aux emplacements suivants :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)
1 - Carre A - 23	1 - Carre A - 456	1 - Carre B - 260	1 - Carre B - 327
1 - Carre A - 39	1 - Carre A - 457	1 - Carre B - 262	1 - Carre B - 328
1 - Carre A - 130	1 - Carre A - 458.01	1 - Carre B - 263	1 - Carre B - 329
1 - Carre A - 390	1 - Carre A - 532	1 - Carre B - 274	1 - Carre B - 330
1 - Carre A - 391	1 - Carre A - 535	1 - Carre B - 275	1 - Carre B - 331
1 - Carre A - 393	1 - Carre A - 537	1 - Carre B - 276	1 - Carre B - 332
1 - Carre A - 395	1 - Carre A - 578	1 - Carre B - 277	1 - Carre B - 333
1 - Carre A - 397	1 - Carre A - 586.01	1 - Carre B - 278	1 - Carre B - 334
1 - Carre A - 402.01	1 - Carre B - 193	1 - Carre B - 279	1 - Carre B - 335
1 - Carre A - 407	1 - Carre B - 234	1 - Carre B - 279.01	1 - Carre B - 336
1 - Carre A - 413	1 - Carre B - 235	1 - Carre B - 291	1 - Carre B - 337
1 - Carre A - 414	1 - Carre B - 236	1 - Carre B - 301	1 - Carre B - 338
1 - Carre A - 417	1 - Carre B - 237	1 - Carre B - 302	1 - Carre B - 339
1 - Carre A - 426	1 - Carre B - 245	1 - Carre B - 303.01	1 - Carre B - 343
1 - Carre A - 432	1 - Carre B - 246	1 - Carre B - 303	1 - Carre B - 347
1 - Carre A - 441		1 - Carre B - 304	1 - Carre B - 348
1 - Carre A - 442	1 - Carre B - 248	1 - Carre B - 304.01	1 - Carre B - 350
1 - Carre A - 446	1 - Carre B - 251	1 - Carre B - 306	1 - Carre B - 355
1 - Carre A - 447	1 - Carre B - 252	1 - Carre B - 307	1 - Carre B - 364
1 - Carre A - 450	1 - Carre B - 253	1 - Carre B - 308	1 - Carre B - 372
1 - Carre A - 451	1 - Carre B - 254	1 - Carre B - 310	1 - Carre B - 378
1 - Carre A - 452	1 - Carre B - 256	1 - Carre B - 317	1 - Carre D - 795
1 - Carre A - 453	1 - Carre B - 257	1 - Carre B - 324	1 - Carre D - 857
1 - Carre A - 454	1 - Carre B - 258	1 - Carre B - 325	1 - Carre D - 858
1 - Carre A - 455	1 - Carre B - 259	1 - Carre B - 326	1 - Carre D - 861
1 – Carré A - 0.01	1 – Carré A – 141	1 – Carré A – 143	1 – Carré A – 168
1 – Carré D – 766	1 – Carré D - 859		

des personnes inhumées antérieurement au 16 Octobre 2018 seront reprises par la commune à partir du **16 Décembre 2023.**

Art. 2 - Les familles qui souhaiteraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront immédiatement prendre contact avec les services de la mairie et au plus tard le **16 Décembre 2023**.

Art. 3 - Tout mobilier ou signe funéraire resté en place fera retour à la commune purement et simplement. Lorsque l'état en permettra la conservation, la commune pourra en disposer librement. A défaut, ils seront enlevés et voués à la destruction.

Art.4 - Au terme du délai fixé à l'article 1er, la commune fera procéder à l'exhumation des restes mortels ; pour chaque tombe, ils seront recueillis et ré-inhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpétuelle, convenablement aménagée à cet effet au sein du cimetière (dite « *ossuaire communal* »), conformément à l'article L. 2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Les noms des personnes, même si aucun reste n'a été retrouvé, seront consignés dans un registre conservé en mairie à leur mémoire, conformément à l'article R.2223-6 du même Code.

Art.5 - Les terrains, une fois libérés de tout corps, seront affectés à de nouvelles sépultures.

Art.6 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture de TOURS et affiché tant aux portes de la Mairie qu'à celles du cimetière et publié par extrait dans le bulletin municipal et sur le site internet de la Commune.

Art. 7 – Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de sa publication.
La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Sonzay, le 16 Octobre 2023.
Le Maire
Jean-Pierre VERNEAU

MAIRIE DE SONZAY 37360

Commission Commerces-Artisanat

Isabelle GOUMON

Nous avons fait le choix il y a quelques années d'investir pour que des commerces existent à SONZAY – cela donne une dynamique supplémentaire –

Je précise ici que l'alimentation générale LE BON PRIX est maintenant le POINT POSTE où dépôt ou retrait de colis ainsi qu'envoi de courrier se font.

Nouvelle organisation :

Brocante des commerçants et artisans début juillet.

Cette organisation sera renouvelée en 2024

Commission Associations Culturelles et Sportives

Isabelle GOUMON

Forum des associations le 2 Septembre 2023

Les associations fonctionnement encore très bien à SONZAY – souhaitons la bienvenue à Mme Blandine DAUBER professeur de yoga qui anime les cours le lundi soir (salle ancien dojo).

Les assemblées générales de ces associations toutefois ne font jamais le plein en termes de présence – j'assiste avec Monsieur le Maire aux assemblées générales où nous sommes conviés et certaines se déroulent seulement avec la présence des membres du bureau ; je rappelle que tous les adhérents d'une association sont conviés à l'assemblée générale annuelle de ladite association et la présence des adhérents serait nécessaire.

A ce propos, je réitère l'invitation aux vœux du Maire soit le 06 janvier 2024 à 14h30 à la salle des fêtes pour un moment d'échange et de partage.

Commission École-Jeunesse-CMJ

Isabelle GOUMON

ECOLE

La rentrée scolaire 2023 – 2024 s'est effectuée le lundi 4 Septembre 2023, Mme Violaine RUAULT qui enseignait en classe de petite section/moyenne section est partie et M. LOPES enseignant précédemment de la classe CM2 a pris en charge la classe de Petite section/ moyenne section

Mme Céline GERGAUD nouvelle enseignante à SONZAY a pris en charge la classe de CM1/CM2, l'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

Je tiens à remercier tout le corps enseignant et tout le personnel qui œuvre tous les jours pour que l'école soit un lieu vivant et apporte aux enfants ainsi qu'aux familles une entière satisfaction – Pour cela rien de mieux que le travail en équipe avec le soutien total des membres du Conseil Municipal.

Les activités proposées, le programme au travers de sorties ou voyages permettent l'épanouissement des enfants et nous finissons l'année avec une kermesse où parents d'élèves au travers de l'association LES ENFANTS D'ABORD et enseignants donnent énormément pour que la fin d'année scolaire se termine dans la joie et la bonne humeur.

L'année 2023 a pu voir se réaliser le projet des enseignants (classes du CP au CM2) à savoir un voyage de 3 jours à PARIS avec visite de la Tour Eiffel, une balade en bateau mouche, la visite du musée BEAUBOURG et du LOUVRE puis le Château de VERSAILLES.

Je garderai en mémoire ce voyage puisque moi-même accompagnatrice, j'ai pu ainsi vivre au plus près une activité extra-scolaire ; les enfants garderont toute leur vie un excellent souvenir de ce voyage.

Une nouvelle structure a été installée dans la cour de l'école

RESTAURATION SCOLAIRE

Après la mise en place d'un SELF à la mi-septembre 2022 pour les enfants de classe CP au CM2, à la rentrée ce n'est plus une association avec un bureau de bénévoles qui gèrent la restauration scolaire mais un prestataire retenu aux termes d'un marché public, à savoir la société RESTAUVAL implantée à ROCHECORBON.

Les élus ont fait le choix de s'associer avec la société locale RESTAUVAL pour assurer l'approvisionnement de la restauration scolaire de la commune où chaque jour sont produits en moyenne 110 repas.

Etant ici précisé que la société RESTAUVAL assure aussi la restauration pour l'association PATACLOU (mercredi et vacances scolaires)

La restauration scolaire est également ouverte à tous les enseignants et au personnel de l'école ainsi qu'aux élus – le prix du repas est alors de 5 euros, le prix du repas pour les enfants est de 3,80 euros.

Depuis plus de 18 ans Restauval œuvre, accompagne, innove sans cesse pour permettre l'accès à des repas savoureux. Le Groupe emploie aujourd'hui 580 salariés et confectionne 33 000 repas chaque jour dans le plus pur respect de la tradition sur plus de 185 établissements.

Aucune poudre ! Pas de barquettes !

Les repas sont confectionnés maison, la réalisation de menus est élaborée en amont par une diététicienne et publiés sur le site internet de la Commune.

Tout le personnel de la cantine est devenu personnel communal à l'exception de la personne préparant les repas (ancienne salariée de l'association) reprise par la société RESTAUVAL et donc devenue sa salariée.

L'objectif de la Commune : proposer une restauration de qualité aux enfants, en limitant le gaspillage alimentaire et les emballages plastiques.

Ce partenariat est une garantie supplémentaire pour bien manger au restaurant et assurer la garantie du professionnel en matière d'hygiène.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes mis en place le 14 Octobre 2022 a participé à plusieurs manifestations et porté des projets tout au long de l'année.

Une vingtaine de candidats s'est présentée avec un programme et avec des idées sur des projets à réaliser. Huit candidats ont été retenus pour former le Conseil Municipal des Jeunes : Samuel DOUADY – Timéo AUBERT – Millia BOUE-SALMON – Achille BOUVET – Mya DOUADY – Jade HABIL – Açelya KAÇAN – Mélina TRUSSON

A été élu Maire : Samuel DOUADY classe de CM1

A été élue adjointe : Mélina TRUSSON classe de CM2

Une première réunion a permis de synthétiser les projets de chacun y compris les projets des candidats non élus.

Dès la mise en place, le Conseil Municipal des Jeunes a pu réaliser les projets suivants :

→ *Participé à la cérémonie du 11 Novembre*

→ Participé à la cérémonie des vœux du Maire à laquelle les enfants ont pu se présenter

→ *Passé une matinée au centre de secours avec les pompiers qui ont proposé des activités et la visite du Centre*

→ *Peint une caisse fabriquée par les agents des services techniques à disposition de la population pour y entreposer des vêtements et jouets à destination d'associations*

Les jouets et vêtements enfants ont été récupéré pour la « Bourse aux jouets et vêtements » qui a eu lieu le 5 Novembre 2023 sur un stand tenu par l'association LES ENFANTS D'ABORD, le bénéfice des ventes étant bien sûr revenu à l'association

Quant aux quelques vêtements adultes, ils ont été remis à une association destinée au MAROC suite au tremblement de terre.

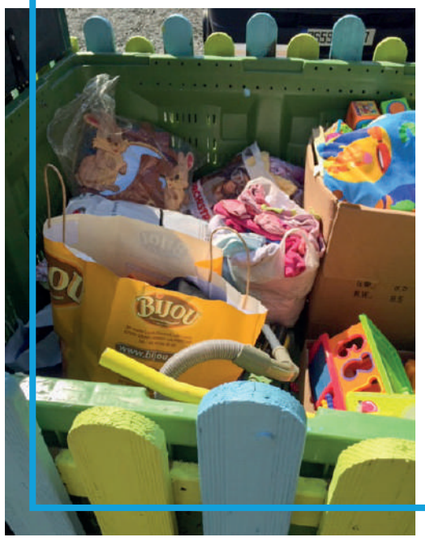

→ *Participé au repas des aînés, les enfants ayant assuré le service avec l'aide des conseillers municipaux*

→ *Participé à une après-midi à la BOULE DE FORT avec leurs parents*

→ *participé à la cérémonie du 8 Mai au cimetière*

→ Organisé le concours BONHOMME DE L'ETE

Commission communication Affaires culturelles - cérémonies

Sylvain VERGNOLLE

La commission communication est composée de 5 conseillers, de M. VERGNOLLE, 3ème Adjoint, responsable de la commission et de M. VERNEAU, le Maire qui siège à l'ensemble des commissions.

Cette commission a pour vocation de statuer sur l'organisation des différentes manifestations communales en termes de logistique, de matériel, de recherche de subventions possibles, de besoins humains et de propositions pour satisfaire nos administrés. Cela concerne les manifestations suivantes :

- Les vœux du Maire pour lequel, elle monte le diaporama, assure les commandes, la présentation des tables et le service du vin d'honneur.
- Les fêtes commémoratives du 8 mai et 11 novembre avec la gestion de la sono, des gerbes de fleurs, des barnums en cas de pluie et la délégation du vin d'honneur auprès du Bistrologue.
- La fête de la musique avec tout d'abord la recherche de subventions, le choix des groupes de musique, la réservation des ingénieurs de sons, du podium couvert, la gestion des repas des musiciens et leur hébergement si nécessaire.
- Le feu d'artifice avec notamment le choix de celui-ci, la commande et la distribution des lampions
- Le forum des associations avec la planification du matériel nécessaire apporté et installé par les employés communaux en amont. Mais aussi offrir le moment de café avec viennoiseries aux membres des associations à l'ouverture.
- Organiser les vins d'honneur des inaugurations diverses sur la commune comme par exemple le petit square Mme VERNE, la rénovation énergétique de l'école, les élections du Maire et Adjoint du CMJ....

Elle est responsable de la communication auprès des sonzéens et sonzéennes par la diffusion des informations par :

- Le bulletin municipal qui vous rend compte des différentes réalisations de la commune durant l'année écoulée.
- Au travers des Flash info elle vous informe également, sur les dernières actualités de la commune.
- Mais aussi via les réseaux par le site internet *https://sonzay.fr/* qui est une source d'informations importantes sur la commune, ainsi que les sites Facebook et Instagram.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES, STOP !

Les dépôts de déchets, vêtements, déchets verts (gazon...), objets encombrants sur le domaine publique polluent nos vues et nos espaces.

Et c'est d'autant plus regrettable que l'on peut les déposer sur le site de récupération et de traitement des déchets de Sonzay (SITA / SUEZ Centre Ouest) ou aux déchetteries communautaires (centres TRI'TOUT) à Saint-Antoine-du-Rocher, Pernay et Saint-Paterne-Racan.

Un doute, une question ? Contacter le service Environnement de la Communauté de Communes :

02 47 29 81 06
ass.enviro@gatine-racan.fr
http://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/lenvironnement/les-dechetteries-centres-tri-tout/

Pour rappel, l'abandon d'ordures est interdit pas Loi et passible d'amende pouvant aller de 68 à 1 500 €.

Alors, si on arrêtait de prendre la voie publique ou le bien d'autrui pour une poubelle ?

GATINE RACAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'INTERCOMMUNALITÉ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINE RACAN

Le district de Gâtine et Choisilles a été transformé en Communauté de Communes Gâtine et Choisilles en 1999. Cette dernière a été réorganisée en 2017 en fusionnant avec la Communauté de Communes Pays de Racan regroupant 19 Communes, soit près de 22 000 habitants.

La Communauté de Communes exerce de plein droit au lieu et place des Communes membres différentes compétences dont notamment :

GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes agit pour réduire la production des déchets sur notre territoire. En 2019, la collectivité a lancé la distribution – en lien avec les communes et sur réservation – de composteurs gratuits.

En 2021, l'accès aux 3 déchetteries a été donné à tous les habitants du territoire (sous réserve de présenter un justificatif de domicile). Au Centre Tri'tout de Saint-Antoine-du-Rocher, une zone de don a été créée où vous pouvez déposer et prendre gratuitement des planches en bois, des palettes, divers matériaux de construction...

Les consignes de tri sélectif ont évolué :

Pour plus d'informations rendez-vous sur

https://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/gestion-des-dechets/je-trie/

Dans les écoles et divers lieu public, la com com organise tout au long de l'année des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets.

Ensemble, trions plus fort !

TEOM

Pour toute information sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, il faut désormais contacter le Service des Impôts. La TEOM est visible sur votre taxe foncière (payée en fin d'année par les propriétaires de biens immobiliers).

Vous souhaitez contacter le Service des Impôts ? Retrouvez le mode d'emploi sur le site internet de la Communauté de Communes :

https://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/gestion-des-dechets/je-trie/taxe-denlevement-des-ordures-menageres-teom/

NUMÉRIQUE

La Communauté de Communes Gâtine-Racan propose des ateliers numériques gratuits et ouverts à toutes et tous pour accompagner au mieux chacun dans l'utilisation des différents outils numériques.

Informations et réservations :

06.76.01.21.73 – 02.47.29.81.00
conseiller-numerique@gatine-racan.fr
https://bit.ly/Agenda-info-CC-gatine-racan

PERMANENCES DU PLANNING FAMILIAL

Afin de faciliter l'accès à l'accompagnement du Planning familial, la Communauté de Communes a souhaité la tenue de permanences du Planning Familial 37 sur le territoire communautaire un mercredi par mois.

Les permanences ont lieu dans le nouveau local du Point Information Jeunesse situé au 17 dans les locaux du Pôle Jeunes Form'ados au 19 avenue du Général de Gaulle à Neuillé-Pont-Pierre.

Plus d'informations : 02 47 20 97 43 ou contact@leplanningfamilial37.fr.

MOBILITÉS

Créé en 2017 à l'initiative de la Communauté de Communes, géré par Familles Rurales, le dispositif « Mobilité solidaire » permet la mise en relation d'habitants qui ont des besoins de transports ponctuels avec un réseau de bénévoles en mesure de les aider.

Pour plus d'information sur le dispositif, contactez Familles Rurales

07 66 52 68 91 ou par mail mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org
Site internet de la Fédération : www.famillesrurales37.org
Président : Antoine TRYSTRAM
Adresse : Communauté de Communes Gâtine Racan
6 rue du Chêne Baudet
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
02.47.29.81.00

PAYS LOIRE NATURE

47 communes composent le Pays Loire Nature, rassemblant 58 000 habitants, à travers ses 2 Communautés de Communes membres du Syndicat : la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et celle de Gâtine Racan.

Compétences : agriculture, animation collective, circuits courts alimentation, économie, énergie, environnement – biodiversité, espaces publics logements, mobilité, services à la population, tourisme, santé, instruction des autorisations d'urbanisme.

Président : Xavier DUPONT
Adresse : PAYS LOIRE NATURE
1 rue Serpentine – 37340 AMBILLOU
02.47.55.92.00

LA RECYCLERIE DE ST ANTOINE DU ROCHER

Les usagers habituels du centre Tri'Tout peuvent déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité tels que :

- Textile en bon état,
- Appareils électroniques ou électroménagers,
- Meubles, jouets, bibelots, vaisselle...
- Matériaux de construction (parpaings, planches, carrelage...)

Les objets collectés sont nettoyés, contrôlés, remis en état ou transformés pour être revendus à toutes personnes qui en auraient l'utilité.

Pourquoi une recyclerie ?

- Pour réduire la quantité de déchets enfouis : 900 tonnes non recyclables sont produites chaque année au centre Tri'Tout,
- Pour créer de l'emploi localement
- Pour sensibiliser les usagers à la réduction des déchets par des ateliers et animations.

Les dépôts et la vente se feront pendant les heures d'ouverture du centre Tri'tout.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE TRI'TOUT DE SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Saint-Antoine-du-Rocher	HORAIRES	
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 17h
Mardi	Fermé	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

■ *Haute fréquentation*

La gestion de cette recyclerie est confiée à l'entreprise solidaire Tri 37.

Pour plus d'informations :

Recyclerie La Caverne de Tri' tout
7 rue des fossettes
37360 St Antoine du Rocher
TRI 37 au 09 72 40 10 63
recyclerie37360@tri37.fr

Pour toutes questions sur la recyclerie, vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Gâtine Racan - Service environnement aux

02 47 29 81 06
ass.enviro@gatine-racan.fr.

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont installés sur le territoire de la Commune de Sonzay, l'un sur le mur du parking de l'école primaire et le 2nd sur le mur du parking côté boulangerie.

C'EST QUOI LE POINT INFORMATION JEUNESSE GÂTINE-RACAN ?

info Jeunes LOIRE
EXPLORER LES POSSIBLES

Seul(e), avec des amis ou accompagné(e) d'un proche, il vous suffit de pousser la porte du PIJ pour trouver un lieu d'information de proximité pour les jeunes.

Vous avez à votre disposition gratuitement, un accès internet ou de la documentation en libre consultation avec notamment les fiches CIDJ (Centre d'information et de Documentation Jeunesse) sur les métiers, le BAFA, la vie quotidienne, le logement, les loisirs, la santé, la mobilité à l'étranger...

Vous pourrez aussi et surtout bénéficier, si vous le souhaitez, de l'écoute et de l'accompagnement d'un professionnel de l'information jeunesse.

Pour plus d'informations :

17, avenue du Général de Gaulle
37360 - Neuillé-Pont-Pierre
06 95 69 22 71
pij@gatine-racan.fr
Pij Gâtine-Racan
pij_gatine_racan

FORM'ADOS NEUILLÉ-PONT-PIERRE

Le Pôle Jeunes communautaire Form'ados propose des activités et un accompagnement auprès des collégiens et lycéens âgés de 11 à 17 ans, tous les mercredis après-midi (de 12h00 à 18h00) et pendant les vacances scolaires (de 10h30 à 19h00), en lien avec les objectifs du projet éducatif de la Communauté de Communes.

Pour joindre Form'Ados

07 81 93 25 44

19 avenue du Général de Gaulle
37360 - Neuillé Pont Pierre

polejeunesnppl@gatineracan.fr

FRANCE SERVICES NEUILLÉ-PONT-PIERRE

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

France Services de Neuillé-Pont-Pierre :

18 avenue du Général de Gaulle
37360 - Neuillé Pont Pierre
02 47 96 51 62
neuille-pont-pierre@france-services.gouv.fr
https://www.france-services.gouv.fr/

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du Mardi au Vendredi :
de 09h00 à 12h00
de 14h00 à 16h30

Le Samedi : de 09h00 à 12h00

RESPECT CITOYEN

VITESSE DANS LE BOURG, INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS

De nombreuses motos et voitures circulent à vive allure dans les rues de Sonzay. De même, de nombreuses dégradations et incivilités dérangent tout le monde et coûtent à la Commune alors qu'elles ne sont le fait que de quelques individus.

Vous pouvez signaler des évènements suspects à la gendarmerie.

FEUX

Selon le règlement sanitaire départemental et l'article L. 541.2 du Code de l'Environnement, le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit en tout temps.

Merci d'utiliser les déchetteries.

CHIENS ERRANTS

Devant le nombre croissant de chiens errants et afin d'éviter tout accident sur la voie publique, des mesures tendant à responsabiliser les maîtres ont été prises. Il a été décidé de faire payer les propriétaires de chiens trouvés errants (pour la capture et par nuit passée au chenil). Vous trouverez la tarification applicable page 47 « Tarifs Municipaux ».

POLLUTION SONORE

Pour le bien-être de tous, les bruits de voisinage mais également ceux liés aux aboiements prolongés des chiens, et les comportements excessifs peuvent bien souvent être évités (aussi bien de jour comme de nuit). Il revient à chacun de respecter les règles de vie et d'éviter les bruits nuisant à la quiétude du voisinage, mais également à la santé de chacun.

Tout cela peut être évité par un comportement citoyen et respectueux des autres.

Rappel de l'article R1337-7 du Code de la Santé Publique :

« Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier,..., de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... »

ATTENTION AUX ARNAQUES, RESTEZ VIGILANTS !

Vous pouvez être contacté par des fraudeurs qui tentent de récupérer vos données personnelles (bancaires par exemple), pour vous soutirer de l'argent... Ces arnaques peuvent prendre plusieurs formes : courriers électroniques, ou papier, appels téléphoniques, sms, visite chez vous etc...

« En cas de comportement suspect ou de véhicule circulant inhabituellement dans un quartier, il convient de composer, sans délai, le 17 même en cas de doute. RESTEZ VIGILANT. »

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 29 AVRIL 2013 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 3 : « Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

DÉMARCHAGES INTEMPESTIFS

Vos opérateurs habituels (STGS, ENEDIS, ORANGE, SOREGIES) n'interviennent qu'après vous avoir avisés par courrier.

En dehors de cette procédure, il s'agit de démarches commerciales. RESTEZ VIGILANTS.

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2015-84 RÈGLEMENTANT L'ACCÈS DES VÉHICULES À MOTEUR AUX TERRAINS DE SPORTS

Un arrêté du Maire a été pris le 19 Août 2015, portant sur la réglementation de l'accès des véhicules à moteur aux terrains de sports et aires de jeux et de loisirs de la Commune.

Le fait de contrevenir aux interdictions de circulation fixées par le présent arrêté est passible des sanctions pénales et administratives prévues par l'article R. 362-1 du Code de l'Environnement, à savoir :

- Une amende prévue pour les contraventions de 5ème classe (jusqu'à 1500 €),
- Une immobilisation administrative ou judiciaire du véhicule.

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2023-71 PORTANT RÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES STRUCTURES DE JEUX AU STADE CAMILLE PETEREAU

Suivant l'arrêté du Maire en date du 31 Août 2023, l'utilisation des structures de jeux au Stade Camille Petereau (toboggan, pyramide, plateau sportif et tyrolienne) est autorisée

- du 1er octobre au 31 mai de 09h00 à 20h00
- et du 1er juin au 30 septembre de 09h00 à 21h00.

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2023-85 PORTANT INTERDICTION DE STATIONNEMENT HORS PARKING DANS TOUTES LES RUES OÙ DES EMPLACEMENTS SONT MATÉRIALISÉS

Suivant l'arrêté du Maire en date du 25 Septembre 2023, le stationnement de tous les véhicules est interdit, dans les deux sens de circulation, hors parking dans toutes les rues où des emplacements sont matérialisés, en agglomération, Commune de Sonzay (37360).

Tout stationnement d'un véhicule excédant une durée de 48 heures sera considéré comme abusif au sens de l'article R-417-12 du Code de la Route.

Réglementation relative à l'interdiction de nourrir des animaux errants.

Devant la prolifération des animaux errants, nous vous rappelons que suivant l'article 120 du règlement sanitaire départemental, qu'il est « interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ;

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ».

Nourrir les animaux errants sur la voie publique est passible d'une amende de 450 €.

Pièces administratives

Pour effectuer vos démarches administratives, vous pouvez consulter les sites suivants : la Préfecture d'Indre-et-Loire

http://www.indre-et-loire.gouv.fr/ ou www.service-public.fr

PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures vivant en couple, de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

Les deux partenaires doivent remplir les trois conditions suivantes :

- Être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- N'être ni marié, ni pacsé,
- Ne pas avoir de lien familial direct ou trop proche avec l'autre partenaire.

En se pacsant, les personnes s'engagent à une vie commune.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention.

Les pièces à fournir sont les suivantes (des documents supplémentaires peuvent être demandés en fonction des situations) :

- Convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa),
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune au moyen d'un formulaire cerfa,
- Acte de naissance (extrait avec indication de la filiation) de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) en cours de validité, délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

L'enregistrement du PACS, se réalise soit en Mairie de la Commune de résidence commune par l'Officier d'Etat Civil, soit par un Notaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre **dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.**

Les documents à présenter dépendent de votre situation.

Pour une personne majeure, la carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans (pour les anciens modèles de carte – plastifiée bleue) et 10 ans pour le nouveau modèle – format carte bancaire.

Pour un enfant mineur, la carte nationale d'identité a une durée de validité 10 ans.

Le passeport a une durée de validité de 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour un enfant mineur.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **https//ants.gouv.fr**.

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La Mairie récupèrera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra vos empreintes.

! Attention : la Mairie peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Il convient de consulter le site internet de la Mairie concernée.

Le retrait du titre devra se faire au lieu du dépôt du dossier.

Pour plus de renseignements, notamment sur les pièces à fournir, le coût et le lieu de demande, vous pouvez consulter le site :

www.service-public.fr

LIVRET DE FAMILLE

S'adresser à la Mairie de votre domicile qui vous fournira un imprimé de demande de duplicata de Livret de Famille, lors de la demande d'un second livret.

La Mairie fera, ensuite, le nécessaire pour l'obtention de votre nouveau Livret de Famille.

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Il convient de remplir un formulaire cerfa disponible sur le site du service public :

www.service-public.fr

Puis de le déposer ou l'envoyer au :

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
2, Place Jean Jaurès - 37928 TOURS
02 47 60 26 60 - Fax : 02 47 60 26 61
tj-tours@justice.fr

ACTES D'ETAT-CIVIL

ACTE DE DÉCÈS

S'adresser à la Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

Informations à indiquer :

- Date du décès, nom et prénoms du défunt.

ACTE DE MARIAGE

S'adresser à la Mairie du lieu de mariage des époux.

Informations à indiquer :

- Date du mariage, noms de famille et prénoms des époux, filiation (en fonction du document demandé – copie intégrale – extrait avec filiation).

ACTE DE NAISSANCE

S'adresser à la Mairie du lieu de naissance.

Informations à indiquer :

- Date de naissance, nom et prénoms, filiation (en fonction du document demandé – copie intégrale – extrait avec filiation).

Les actes de naissance et de mariage seront délivrés en fonction des textes en vigueur en tenant compte des différentes particularités de transmission des données.

Aussi, des justificatifs pourront vous être demandés.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (BULLETIN N°3)

Vous pouvez effectuer votre demande :

- sur le site Internet du Casier judiciaire national : **casier-judiciaire.justice.gouv.fr**
- par courrier, en remplissant un formulaire cerfa disponible sur **www.service-public.fr**

A adresser au :

Casier Judiciaire National
107, rue du Landreau
44317 NANTES Cedex 3

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Différentes situations peuvent se présenter, pour cela vous pouvez consulter le site : www.service-public.fr.

Il convient d'effectuer votre demande en ligne via www.service-public.fr ou de remplir le formulaire cerfa disponible sur le site du service public et de le déposer en Mairie accompagné des pièces justificatives ci-dessous :

- pièce d'identité prouvant la Nationalité Française (valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande) : Carte d'identité Française, Passeport Français,
- justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe...) de moins de 3 mois.

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les usagers doivent effectuer leurs démarches en ligne concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation :

- Rendez-vous sur le site https://immatriculation.ants.gouv.fr/ pour ce qui concerne les démarches liées au certificat d'immatriculation (duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire....)
- Rendez-vous sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/ pour ce qui concerne les démarches liées au permis de conduire (demander un permis de conduire, duplicata, renouvellement de permis suite à avis médical....)

Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site

http://www.indre-et-loire.gouv.fr/

LE RECENSEMENT CITOYEN ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile – la demande peut également se faire en ligne.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir pour le recensement :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement indispensable, pour les jeunes avant 18 ans, afin de pouvoir s'inscrire à un examen ou un concours organisé par l'administration Française.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

L'accueil de votre Mairie ou le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) d'ANGERS
09 70 84 51 51
csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr
https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc

DEMANDES D'URBANISME

Avant d'entreprendre vos travaux, renseignez-vous auprès de la Mairie afin d'obtenir l'autorisation correspondante au type de travaux envisagés.

Notamment concernant :

- Les constructions neuves, appentis, garages, auvents, vérandas, abris de jardins...,
- les démolitions,
- Les ravalements de façades,
- Les modifications d'ouvertures, de portes, de fenêtres, par changement à neuf ou peinture,
- Les modifications ou édifications de clôtures telles qu'elles soient (murs, grillages...)
- Les toitures.

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) en ligne par voie électronique, dont le guichet unique pour toutes les communes du territoire du PAYS LOIRE NATURE est le :

https://sve-pln.sirap.fr

Les étapes pour une demande dématérialisée :

1. Préparez au préalable tous les documents sous format numérique (pdf, jpg, png),
2. Accéder au guichet unique pour les demandes dématérialisées *https://sve-pln.sirap.fr* – Retrouver votre commune par son code postal.
3. Créer votre compte,
4. Choisissez votre formulaire en fonction de votre projet et remplissez-le en ligne,
5. Joignez les documents numériques du dossier (Plan de situation, de masse, des façades côtés, notice descriptive…etc… documents listés dans le bordereau des pièces à joindre),
6. Validez le dossier et envoyer-le,
7. Afin de permettre l'envoi dématérialisé du récépissé de dépôt, ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique dans le formulaire du cerfa de demande et de cocher l'encart 2 « coordonnées du demandeur », la case « J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante ».

Si vous ne souhaitez pas réaliser votre demande en ligne, vous pouvez toujours déposer à la mairie ou envoyer par voie postale votre dossier.
Les imprimés et notices sont également disponibles sur le site du service public : *www.service.public.fr.*

Pour toute information complémentaire sur le champ d'application de ces autorisations, vous pouvez vous adresser au service instructeur :

PAYS LOIRE NATURE TOURAINE
1, rue Serpentine – 37340 AMBILLOU 02 47 55 92 04
SERVICE URBANISME

PAYS LOIRE NATURE TOURAINE

SITE INTERNET

La commune de Sonzay s'est dotée en 2022 d'un nouveau site internet plus intuitif et interactif afin de moderniser nos échanges et permettre une accessibilité à l'ensemble des informations concernant notre commune.

Le lien pour y accéder est : https://sonzay.fr

En première page, vous trouverez les dernières actualités de notre commune avec les différents items, ainsi qu'un raccourci en haut à droite en jaune pour la réservation de la salle des fêtes avec une visite virtuelle de celle-ci en 3D.
En bas de page, se trouve 3 accès rapides pour les réservations de salles, démarches administratives et commerces. Tout en bas se trouve également un lien direct sur la page Facebook : Commune de Sonzay.
Ce nouveau site internet regroupe les différents thèmes suivants :

- La mairie avec la présentation de la commune, des élus, des personnels communaux, du conseil municipal des jeunes, les différents arrêtés et comptes-rendus de conseils municipaux.
- La vie économique avec les commerces, les entreprises et les exploitations agricoles.
- La vie culturelle, sportive et loisirs dans lequel vous trouverez les associations, la possibilité de faire une pré-réservation de la salle des associations, le calendrier des manifestations et randonnées pédestres, la bibliothèque et les différentes infrastructures sportives avec visite virtuelle du gymnase et du Dojo.
- Les informations pratiques (horaires d'ouverture, différents tarifs communaux, résultats d'analyse de l'eau, numéros utiles) et toutes les actualités de la commune.
- Les démarches administratives : Etat-civil, cimetière, urbanisme avec lien direct avec le site du géoportail et lien de demande de dossier d'urbanisme et dépôt de ceux-ci.
- Le secteur enfance-Jeunesse dans lequel vous trouverez l'ensemble des structures : Ecole, Cantine, assistantes maternelles et association Pataclou (ALSH-accueil de loisirs sans hébergement et garderie périscolaire).
- La page « contact » qui est une page sur laquelle vous pouvez envoyer un message directement à la mairie.

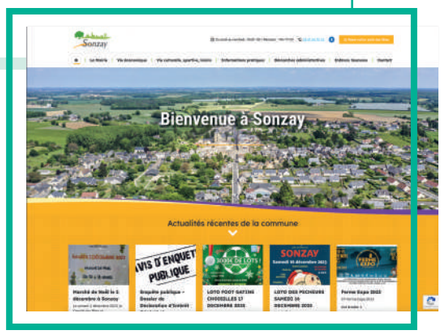

Chaque demande sera traitée par les élus concernés.
Par ailleurs, si vous souhaitez envoyer un mail à la mairie, l'adresse mail est la suivante : *accueil@sonzay.fr*
Donc pour celles et ceux qui ne sont pas encore allé voir ce nouveau site, nous vous invitons à le découvrir et nous espérons qu'il vous apportera entière satisfaction.

École Yvan Pommaux

École Yvan Pommaux | 2023-2024

EFFECTIFS

Cette année, c'est 118 élèves qui sont répartis comme suit :

- PS/MS - M Lopes
  11 + 8 aidée de Patricia Harel
- MS/GS - Mme Cereser/ Mme Gautreau
  11 + 8 aidée d'Annie Renou
- GS/CP - M. Hénault
  11 + 8 aidée de Géraldine Nobilleau
- CP/CE1 - Mme Vergnolle
  8 + 11
- CE2 - Mme Puault
  16
- CM1/CM2 - Mme Gergaud
  10 + 14

Géraldine Nobilleau travaille sur l'école à mi-temps et participe au ménage des salles communales.

Le jour de décharge de Mme Cereser est le mardi plus 1 vendredi sur 3.

MUSIQUE

Cette année, Juliette Chourot intervient à nouveau le vendredi matin dans chaque classe de 25 à 40 mn suivant l'âge des élèves. Cette intervention est financée par la Communauté de Communes et permet un travail de qualité en musique.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Siègent au conseil d'école : Mmes Coutable, Bouvet, Lecomte, Lemaire, Martin et Billaux. Mmes Guignard et Alehause sont suppléantes.

AVS

Notre équipe est complétée par trois assistantes de vie scolaire qui accompagnent des élèves de l'école : Mmes Isabel Barbosa, Justine Lemaire et Christine Lamour.

SERVICE CIVIQUE

Rachelle Papin est service civique depuis le 1er septembre dans l'école.

COOPÉRATIVE GÉNÉRALE

Elle sert à financer l'achat de matériel, le goûter de Noël, des spectacles et des sorties. L'année dernière, le voyage à Paris pour les CE2, CM1 et CM2 a été un temps fort. Les autres classes ont pu participer à des rencontres USEP et ont fait des visites de châteaux.

Toute l'équipe enseignante profite de ce bulletin pour remercier les parents qui contribuent à faire vivre notre école, et plus particulièrement « Les Enfants d'Abord », sans qui rien ne serait possible. Nous espérons encore un beau partenariat avec eux, pour le plaisir des élèves. Nous espérons aussi que de nouveaux parents viendront les aider dans la réalisation de leurs projets.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Des projets d'école : marché de Noël, goûter de Noël, décoration du char de Carnaval préparé par « Les Enfants d'Abord », journées thématiques banalisées sur toute l'école, intervenant judo, fête de l'école…

Des projets de cycle : rencontre sportive, intervenant scrabble, intervention SNCF, cycle piscine, rencontre USEP…

Cette année, notre thème, en relation avec les jeux olympiques est tourné vers le sport, la santé et le bien être à l'école pour bien apprendre.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux agents municipaux, très réactifs, qui interviennent dans l'école dès qu'on les appelle.

Merci aussi aux secrétaires, toujours souriantes et disponibles pour répondre à nos besoins.

Merci aux ATSEM, aux AESH, au service civique, qui nous sont très précieux.

Merci à Pataclou pour nos échanges nombreux et variés afin de travailler de façon cohérente sur l'école.

Merci enfin et bien sûr à la Municipalité qui nous soutient, nous comprend, nous encourage dans nos actions et nos projets.

Bienvenue à l'Arada Parc

Parmi les particularités de Sonzay, il y a ce grand camping 4 étoiles dont les animations rythment les soirées de vacanciers tout l'été.

UN CAMPING FAMILIAL

L'Arada Parc, c'est d'abord une famille de Sonzéen : Thérèse et Jacky Avril et leurs enfants, dont leur fille Amandine, toujours présente sur les lieux, pratiquant eux-mêmes le camping en famille, qui ont acheté un terrain et habité un mobil home le temps de construire leur maison. Puis, ils se sont lancés, ont monté le dossier financier, fait les nombreuses démarches administratives (beaucoup d'administrations encadrent cette activité : jeunesse et Sports, tourisme, ARS, sécurité ... , l'étude de marché). Après 18 mois de travaux pour construire les bâtiments, planter les arbres, installer les réseaux, le camping s'est ouvert avec 3 chalets la première année.

Aujourd'hui, c'est 48 hébergements : des tentes aménagées, des chalets, des mobil homes avec différents niveaux de capacité et de confort. Il y a aussi 49 emplacements pour caravane, tente ou camping-car. De quoi accueillir du monde à Sonzay.

Ce monde, c'est pour beaucoup des familles françaises principalement mais aussi venant d'autres pays d'Europe : Néerlandais, Anglais (avant le Brexit) , Belges, Allemands, espagnols, italiens ... Ils recherchent le calme, la campagne, la qualité des installations (la piscine par exemple, ou l'espace bien-être). Ils apprécient de pouvoir manger sur place, et de participer aux animations. Ils visitent les zoos (la Flèche, Beauval), les châteaux de la Loire, ils font des balades à vélo (le camping en a quelques-uns pour les vacanciers).

De manières plus ponctuelle, en basse saison, des couples viennent ici en vacances. Les évènements locaux amènent aussi des gens au camping : compétitions sportives (natation, football, rugby, équitation, ... et le championnat cycliste des notaires) ou des festivals comme les Kampagn'arts ou le festival de musique country à Luynes. Et bien sûr : mariages et fêtes de familles, séminaires, anniversaires ...

Enfin, le camping est aussi un lieu d'hébergement pour des professionnels en déplacement : travaux sur l'autoroute, à la SNCF, construction de panneaux solaires, saisonniers agricoles ...

UNE ACTIVITÉ

En pleine saison, de début avril jusqu'au 30 septembre, ce ne sont pas moins de 12 salariés qui travaillent à accueillir tout ce monde. Le camping emploie :

- 2 animateurs
- 2 personnes pour la propreté, le repassage du linge et l'accueil
- 1 serveuse pour le bar-restaurant
- 1 aide pour la cuisine
- 5 saisonniers en juillet-août en renfort pour le ménage, la cuisine et le service.

A part les animateurs, envoyés par Camping Paradis, tous ces employés habitent Sonzay ou les villages alentours. Ces emplois saisonniers sont une bonne occasion pour des étudiants de gagner de quoi poursuivre leurs études.

A ces emplois ponctuels se rajoutent :

- Une personne en CDI à temps partiel (depuis 13 ans) pour l'entretien des locaux
- La famille Avril : le père, la mère (futurs retraités) et la fille Amandine qui a repris la direction du camping l'année dernière.

Le camping a accueilli entre journellement 300 et 400 personnes en juillet-août, 22 000 nuitées sur l'année. Le camping, c'est aussi un peu plus de 2 hectares de terrain, deux piscines, des sanitaires, et certains chalets chauffés par la méthanisation du Clos D'olivier, une démarche constante d'utilisation de produits responsables, de tri des déchets avec des composteurs sur le site, un temps d'information sur la question aux nouveaux arrivants.

En fonction des besoins, le camping est amené à orienter les vacanciers vers des services de proximité : garagiste, vétérinaire, dentiste, taxi ...

CAMPING PARADIS

Depuis un an, le camping est entré dans le réseau « Camping Paradis » afin de bénéficier des ressources de cette affiliation tout en restant indépendants, propriétaire des lieux et à l'abri des grands groupes qui tendent à racheter les petites structures. C'est donc un appui technique, des animateurs formés, l'embauche des artistes, de la communication et des possibilités d'échanges avec d'autres qui viennent renforcer l'Arada Parc, qui tient à rester familial.

HORS SAISON

Au 1er octobre, les campeurs sont partis. Commence alors une longue période de travaux d'entretien des locaux et du terrain, le renouvellement des logements, l'hivernage des réseaux, les grandes lessives, le grand ménage, mais aussi ... les devis pour l'année suivante puisque les vacanciers projettent tôt leur séjour.

Et puis, c'est aussi la comptabilité, la visite de salons du tourisme pour se tenir au courant des dernières tendances, des visios avec le réseau « camping paradis » ...

C'est comme cela que le camping continue à se doter, par exemple, de prises pour les voitures électriques, qui sont de plus en plus nombreuses.

Les projets à venir au camping sont nombreux : des panneaux photovoltaïques, renforcer la démarche RSE ...

DEUX QUESTIONS :

Et la piscine ?

La question est posée de nombreuses fois : qui peut utiliser la piscine ?

La piscine n'est ni municipale, ni publique. Elle n'est pas surveillée et il n'y a pas de droit d'entrée.

La piscine est réservée à la clientèle du camping et du restaurant. Et si vous voulez manger au restaurant, pensez à réserver.

Que veut dire le ARADA de Arada parc ?

Ce sont les initiales des 3 enfants de Thérèse et Jacky Avril : Arnaud, Amandine, David. Mais la famille Avril a aussi découvert, à la Martinique, que c'était aussi le nom d'une plante médicinale.

Photo prise par un drone

01-2023 - *Voeux du Maire*

02-2023 - *Création d'une caisse par le CMJ pour la récolte de produits d'hygiène et de vêtements*

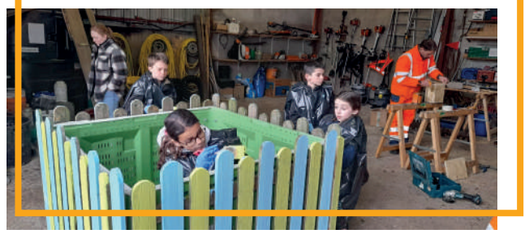

02-2023 - *Visite de la caserne par le CMJ*

03-2023 - *Carnaval*

04-2023 - *Repas des Aînés*

05-2023 - *Cérémonie du 8 Mai*

06-2023 - *Fête de la musique*

BRACAS

07-2023 - *Fête de l'école*

09-2023 - *Forum des Associations*

09-2023 - *Cyclonot*

11-2023 - *Cérémonie du 11 Novembre*

11-2023 - *CMJ 2023-2024*

Présentation des élus

Conseiller et conseillère : au service de la commune

Après avoir présenté les différents agents municipaux, il reste des gens qui œuvrent à la vie et au développement de la commune : les élus et élues, hommes et femmes, le conseil municipal étant paritaire.

On trouve 3 sortes d'élus ou élues selon leurs responsabilités :

- Les conseillères et conseillers
- les adjoints et adjointes
- le ou la Maire.

Les conseillers et conseillères peuvent bénéficier de temps de formation pour mener à bien leurs missions.

Ces personnes constituent le conseil municipal, élu pour 6 ans par les votes de habitants de la commune aux élections municipales.

Celles-ci ne sont ni salariées, ni rémunérées. Les conseillères et conseillers municipaux ont différentes missions, qu'ils et elles exercent souvent en plus de leur propre activité professionnelle.

Les conseillères et conseillers peuvent être élus par le conseil municipal pour être "grands électeurs" et ainsi voter pour les sénateurs.

Les élus sont aussi présents au sein de la Communauté de Communes GÂTINE RACAN en tant que Conseillers Communautaires, pour M. le Maire et Mme GOUMON, mais également en tant que membres de différentes Commissions pour plusieurs élus Adjoints et Conseillers Municipaux.

A SONZAY ACTUELLEMENT

Les missions d'un conseiller ou d'une conseillère se déclinent selon 4 axes :

Les réunions de conseil municipal

Présents et présentes aux réunions de conseil municipal, les conseillers et conseillères participent aux débats, font des propositions et votent les décisions.

Frédéric Arrault, conseiller, nous donne son point de vue :

"Comme son nom l'indique, le conseiller municipal a pour rôle principal de conseiller, de donner son avis, son opinion sur les différents sujets traités par le Maire et ses adjoints. Il doit aussi avoir le rôle « d'empêcheur de tourner en rond ».

Il participe aux réunions de commission auxquelles il est affecté et aux conseils municipaux où il prend part aux débats. Il vote les délibérations et le budget.

Il a également le rôle de représentant de la municipalité vis-à-vis de ses administrés

Être conseiller municipal c'est aussi ne pas rester passif devant l'évolution de sa commune, c'est y participer."

Ainsi, un budget, la création d'un poste, le choix d'un prestataire est décidé par les votes de l'ensemble du conseil.

Les réunions de conseil municipal ont lieu une fois par mois

Les réunions de commissions

Au quotidien, les différentes commissions préparent les dossiers : recherches, études de faisabilité, rencontre avec des élus d'autres communes ou avec des experts, recueil de données, de devis, organisation de réunions ou de rencontres avec les partenaires.

Ces commissions se réunissent au moins une fois par mois, et plus souvent si besoin.

"C'est le cas avec nos jeunes conseillers municipaux.

La commission afférente et le CMJ se réunissent régulièrement tout au long de l'année, afin de réaliser leur projet.

Un budget est attribué au CMJ pour l'année, il faut donc échanger sur leurs idées, retenir un projet et aller jusqu'à l'aboutissement. Et des idées, ils n'en manquent pas. Cette année était portée sur la création d'une caisse en bois afin de récolter des dons à redistribuer aux plus démunis. Parfois les projets s'étalent sur plus d'une année" nous dit Anne-Lise Trusson, conseillère qui fait partie de la commission qui accompagne le CMJ,

> *"Les conseillers peuvent avoir des délégations du Maire. C'est le cas de Thibaut HAUSTETE, conseiller délégué aux réseaux, qui en témoigne " En plus du rôle de conseiller la délégation du maire nous donne une responsabilité spécifique sur une compétence du conseil municipal (gestion des bâtiments, de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement des eaux usées, des réseaux électriques, téléphoniques, etc...).*
> *Dans le cadre de ma délégation je préside, organise, anime la commission afin de proposer puis faire avancer les dossiers. Une fois mûr ces dossiers sont présentés aux conseillers municipaux non présents dans la commission et voter ensemble les projets pour la commune."*

Le terrain

Selon les commissions dans lesquelles il et elles siègent, les conseillères et conseillers vont aussi agir concrètement. Quelques exemples :

- parcourir les chemins communaux pour vérifier leur état et la signalétique
- accompagner le CMJ à la recension des bonhommes été, le vote et la remise des prix
- faire des photos lors des commémorations
- porter à domicile les paniers gourmands aux aînés qui n'ont pas pu venir au repas
- installer et ranger le matériel pour le forum des associations ou la fête de la musique

Tenir les bureaux de vote

Les conseillers et conseillères, comme les autres membres du conseil, tiennent les bureaux de vote lors des élections, en garantissent la conformité et prennent part au dépouillement.

Et bien sûr, comme tout élu, les conseillers et conseillères sont à l'écoute de la population et à même de transmettre au conseil les idées et propositions.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement d'un conseil municipal, vous pouvez consulter le site vie publique.fr https://www.vie-publique.fr/fiches/19615-quel-est-le-role-du-conseil-municipal

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL :

Chaque année au mois de décembre les élus participent avec les membres de la Commission Aide Sociale à la distribution des colis de Noël auprès des ainés qui ne sont plus en capacité de se déplacer. Ils vont soit à leur domicile, soit au sein des différents EPHAD du secteur qui les accueillent.

A chaque fois, les élus et membres de la Commission Aide Sociale sont attendus et bien accueillis. Bien souvent c'est l'occasion de partager un verre de l'amitié, un biscuit ou encore de déguster de fameux pruneaux à l'eau de vie.

Lors de ces temps de rencontre, nos ainés ont plaisir à partager leurs quotidiens, leurs souvenirs ou encore leurs anecdotes qui illuminent alors leur visage d'un large sourire.

Ils ont bien souvent envie de nous garder plus longtemps, car ces petits moments égaient trop peu souvent leurs journées routinières. Mais, nous devons les laisser pour continuer notre distribution de colis de Noël et repartons en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et en leur donnant rendez-vous, on l'espère, l'année prochaine.

Yvan Pommaux

Yvan Pommaux « Donner son nom à une école, ça n'est pas rien ! »
Quand on arrive devant l'école, une pancarte annonce son nom « école Yvan Pommaux» avec un dessin de petits personnages-animaux courant, cartable à la main. Mais qui est Yvan Pommaux ?

Tel un de ses personnages, nous avons enquêté pour répondre à cette question et nous l'avons rencontré chez lui, à Tours où il nous a reçu avec son épouse et collaboratrice : Nicole.

Qui est Yvan Pommaux ? la question n'est pas facile et il préfère nous parler des livres posés sur sa table de travail, à côté de feutres et de papier.

COMME AU CINÉMA

Ce sont les livres de la série John Chatterton qui nous serviront de porte vers l'univers de l'artiste. Il nous explique : John Chatterton est un chat détective, habillé comme Humphrey Bogart dans les films noirs américains, mais ... « pattes-nues ». Le détail a son importance puisque, contrairement au Chat Botté du conte de Charles Perrault, notre héro félin n'a aucun pouvoir magique. Le ton est donné : des références aux contes de fées traditionnels jalonnent l'œuvre d'Yvan Pommaux. Il en est un grand lecteur, mais aussi analyste (il fait référence, notamment à « la psychanalyse des contes de fées » de B Bettelheim) et pour lui, ces contes intemporels ont la même structure narrative que les films policiers et les mêmes types d'éléments : héro, princesse, quête,, crimes, épreuves… « Je soupçonne les adultes d'avoir inventé les polars, romans ou films noirs, pour pouvoir continuer à se raconter des contes de fées » confie-t-il.

Rien n'est laissé au hasard dans les histoires d'Yvan Pommaux, pour lui, c'est important de donner à lire aux enfants une histoire solide, c'est une responsabilité. Il veut « partir de quelque chose de très ambitieux et le dire de façon simple, avec des images » affirme-t-il. Mais aussi, comme toute création « il y a une part de mystère ».

Rien d'étonnant à ce que John Chatterton parle aux enfants depuis 1993. Et comme les histoires du célèbre félin détective sont des livres pour jeunes lecteurs, il y a des dialogues, des personnages, des aventures et des décors. Comme au cinéma. Épurés, les dessins montrent la ville du point de vue du (héro) chat, à 30 cm du sol : des bouches d'égout, des entrées de cave, des caniveaux...

Comme au cinéma, au fil des planches dessinées, l'artiste soigne ses plans, ses cadrages, ses contre-jours ... dessinant à l'encre et aux lavis, en noir et blanc, et Nicole colorie ensuite, à la gouache au début de leur travail en commun, aujourd'hui avec des outils numériques qu'elle s'est appropriés avec bonheur. Nicole était styliste et a commencé en créant des couleurs pour des tissus. La bonne nuance, elle connaît. Son travail permet de rendre visible l'ambiance qu'Yvan recherche.

« Tout ce qui n'est pas dans les dialogues peut être dans le dessin » nous dit-il

DES NOMBREUX OUVRAGES

Il nous parle de quelques-uns de ses nombreux ouvrages comme les histoires de Corbelle et Corbillo, un couple de corbeaux souvent dans la dispute où les références à un univers populaire sont présentes là aussi : le monde ouvrier par exemple. Et c'est ce couple de drôles d'oiseaux qui a inspiré un spectacle créé par des élèves de Sonzay avec leurs enseignants et une intervenante musicale il y a quelques années.

Pour les 8-12 ans, il fait évoluer son style en passant du côté de la BD avec les aventures de Marion Duval, personnage contemporain, toujours des enquêtes mais aussi des histoires sur les relations père-fille. Il y a aussi Angelot du Lac, où on retrouve les références aux contes du Moyen Age, ou des livres sur la mythologie grecque. Il faudrait rajouter la série des enquêtes de Théo Toutou, et quelques livres hors séries tels que, pour les petits, Une nuit, un chat et, pour les ados, des livres historico-documentaires, Avant la télé, Véro en mai.

Avec son gendre historien, il a aussi écrit La Commune et un grand livre sur l'Histoire de l'humanité ... mais qui n'est pas centré sur l'Europe, se voulant plus universel, dans lequel il a cherché, à dire « Nous, notre Histoire » (titre de l'ouvrage) tout au long des pages. Particularité : ce livre ne comporte aucun personnage célèbre : ni roi, ni président, il s'agit de l'histoire des peuples.

Yvan Pommaux habite en Touraine depuis 50 ans et ses livres sont devenus des classiques de la littérature jeunesse.

Lui qui avait débuté à L'Ecole des Loisirs comme illustrateur se révèle un formidable conteur. Quoi de mieux pour faire aimer la lecture aux enfants et donner son nom à une école.

ENIGME

Pourquoi les livres de John Chatterton étaient sur la table ?

Allez, un indice : il y avait aussi un storyboard en cours posé à côté.

A vous de mener l'enquête.

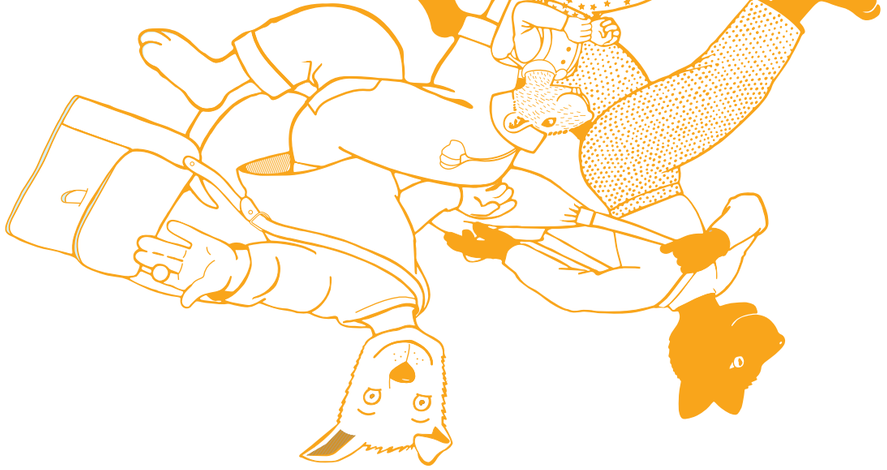

L'INAUGURATION DU NOM DE L'ÉCOLE

Avant 2013, l'école n'avait pas de nom mais en mai 2014, elle est devenue très officiellement l'école Yvan Pommaux. Marie-Laure Cereser, directrice se souvient de sa venue en décembre 2013 : Yvan Pommaux était arrivé avec des planches, avant et après colorisation. Il avait passé une demi-journée dans chaque classe, avec les enfants, pour dessiner et chaque classe a eu son dessin, encore accroché au mur aujourd'hui.

Elle se souvient d'un homme discret, mais aussi de son très bon contact avec les enfants.

En mai 2014, la plaque de l'école a été inaugurée officiellement en présence d'Yvan Pommaux et de son épouse Nicole, de l'ancien directeur de l'école M. Griveau, de l'inspectrice de l'Education Nationale, du Maire Jean-Pierre Verneau ... et bien sûr des élèves et leurs parents. C'est là que les enfants ont pu chanter et jouer les aventures de Corbelle et Corbillo.

Cette même année, au Carnaval, le « bonhomme carnaval » réalisé entre les enfants d'abord et l'école représentait des extraits des livres d'Yvan Pommaux.

Qu'est-ce que la Cyclonot ?

La Cyclonot est un championnat de France cycliste de la profession notariale.

La commune de Sonzay a eu le privilège d'accueillir ce championnat pour la 28ème édition qui a réuni sur les vélos pas moins de 135 participants composés de notaires, ainsi que collaborateurs, conjoints et invités.

Patrick GOUMON, ancien coureur cycliste, s'est chargé de l'organisation, avec l'aide du club cyclisme de Monnaie et l'appui de Jean-Pierre VERNEAU, Maire de Sonzay, lui-même ancien coureur.

C'était donc une belle journée sportive et conviviale pour tous les participants et spectateurs.

Les Bonhommes d'Été

Organisation du concours « Bonhomme de l'été » par le Conseil Municipal des Jeunes :

Peu de participants pour cette année.

Les élus du Conseil Municipal des jeunes ont ensuite noté ces « Bonhommes de l'été ». Tous les participants ont reçu un bon d'achat à prendre au magasin de jardinage bricolage situé à Neuillé-Pont-Pierre.

Famille ROCHAIS
22, rue du Docteur Marchand

Famille LECOMTE
457, route de Château la Vallière

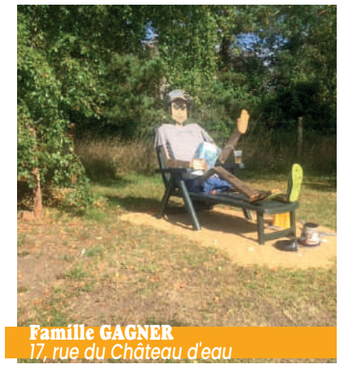

Famille GAGNER
17, rue du Château d'eau

RENDEZ VOUS L'ANNEE PROCHAINE sur le THEME LES JEUX OLYMPIQUES

Associations Sonzéennes

BADMINTON ASSOCIATION SONZAY

Nous sommes un club loisir, la cotisation annuelle est de 35€ pour une personne ou 65€ pour toute la famille.

SECTION ENFANTS

Le vendredi soir de 18h30 à 20h00, encadré par Julien et Eric. Nous sommes là pour leur donner les bases de la pratique du badminton. Places limitées à 25 enfants.

SECTION ADULTES

le lundi soir à partir de 19h00 et le vendredi soir à partir de 20h00.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Contact : badsonzay@gmail.com

Composition du bureau

Président : Eric ALLET
06 61 06 28 80

Trésorier : Thomas FOUCHE
Secrétaire : Julien SAULNIER

JUDO TAÏSO

Nous vous accueillons au sein du club de Judo pour cette nouvelle saison.
L'ensemble des cours et stages sont assurés par Frédéric LORIER, diplômé d'état ceinture noire 4ème Dan.

LUNDI

- mini poussin 17h30 à 18h30
- minimes 2, cadet, junior, sénior 19h00 à 20h30

MARDI À NPP

- poussin 17h30 à 18h30

MERCREDI

- baby judo 15h00 à 16h00
- mini poussin 16h00 à 17h00
- poussin 17h00 à 18h00
- benjamin , minimes 1 18h00 à 19h00
- taïso 19h00 à 20h15

JEUDI À NPP

- baby judo 17h15 à 18h15
- mini poussin 18h15 à 19h15

JEUDI À SONZAY

- cours de technique /kata de 19h30 à 20h30

VENDREDI

- poussin 17h30 à 18h30
- benjamin, minime1 18h30 à 19h30
- minimes 2, cadet, junior, senior 19h30 à 21h00

Nous accueillons des nouveaux judokas tout au long de l'année à partir de 4 ans.
Pour cette nouvelle saison 160 licenciés **!! Effectif en hausse !!**
Des interclubs et compétitions sont organisés.
Trois stages multisports sont mis en place durant les vacances scolaires.

avenirsonzayjudo@gmail.com *avenirsonzayjudo*

Composition du bureau

Présidente : Anne HAUSTETE
06 21 64 57 52

Trésorier : Thierry SAVOT
06 89 04 06 69

Secrétaire : Benoit BOUE SALMON
006 10 25 86 68

Professeur : Frédéric LORIER
06 62 69 59 78

SECTION TENNIS

Cette saison, le club de Tennis a recruté un professeur, Sébastien, pour encadrer l'école de Tennis.

Du fait de sa suppression les deux années précédentes faute d'intervenant, les inscriptions sont un peu faibles à l'heure où nous écrivons cet article, mais nous avons bon espoir de relancer la dynamique.

Les cours auront lieu à la salle de tennis le mardi soir à 18h.

Le terrain extérieur, ainsi que la salle omnisports, sont toujours à votre disposition pour taper la balle entre amis ou en famille, en souscrivant à notre formule "carte famille" à 50 euros l'année.

Un grand merci aux membres du bureau (Philippe et Franck) pour leur investissement quotidien dans notre section, ainsi qu'au bar "Le Bistrologue", où vous pouvez prendre les cartes, sans qui l'aventure ne serait pas possible.

Nous espérons que vous serez nombreux pour prendre du plaisir autour de notre petite balle jaune !

N'hésitez pas à vous renseigner ! Pour toute question, contactez-nous par mail

tennis.sonzay@gmail.com

Composition du bureau

Président : Alexandre BLANCHARD
06 95 58 10 57

Secrétaire : Maryse BLANCHARD
06 69 02 73 73

Trésorier : Franck FLEURY

SO DANCEE SCHOOL

Une belle rentrée pour les élèves de la SO DANCEE SCHOOL !!!

Nous comptons cette année une centaine d'élèves dans nos cours de danse avec la mise en place d'un cours supplémentaire.

Les élèves et leur professeur seront fiers de vous présenter leur spectacle de fin d'année qui aura lieu à la salle des Quatre Vents à Rouziers de Touraine le Samedi 29 juin 2024 !

Nous remercions, également, l'équipe municipale des prochains travaux de rénovation qui seront entrepris dans la salle.

Sophie Gosselin 06 12 28 02 78
sodanceeschool@hotmail.com

YOGA – Entre Terre et Ciel

L'association Yoga Entre Terre et Ciel propose des cours de Hatha Yoga le lundi à 17h30 et à 20h30 à la salle de danse.

Le Hatha Yoga est une pratique favorisant la détente, la concentration et l'écoute des sensations. L'enchaînement des postures est doux afin de travailler en conscience avec la respiration.

C'est un yoga qui accorde une grande importance au ressenti et à la conscience globale du corps tout en permettant l'assouplissement des articulations et le renforcement des muscles profonds et superficiels.

Pour tous renseignements, merci de nous contacter par téléphone ou par mail

07 67 25 17 48 *blandine.dauber.yoga@gmail.com*

FOOTBALL CLUB SONZAY FOOT À 7

Après deux années, nous sommes ravis de maintenir notre dévouement envers le club de foot à 7.

Notre équipe assure la vitalité et la pérennité du club au cœur de la commune.

Nous sommes désormais une vingtaine de licenciés évoluant avec la fédération sportive UFOLEP.

Nos matchs se déroulent les dimanches matin à 10h et nos entraînements sont les mercredis soir à 19h à Sonzay.

Composition du bureau

Président : Dylan OMER
06 11 86 44 17

Trésorier : Quentin DECROIX
06 05 16 62 67

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

FC GATINE CHOISILLES

Le FOOTCLUB CLUB GATINE CHOISILLES a le vent en Poupe !

Le FC Gâtine Choisilles est reparti très fort sportivement cette saison avec près de 400 licenciés, réunissant :

- Près de 25 équipes, dont 2 équipes séniors (50 joueurs),
- Un vrai pôle de football féminin de 60 joueuses,
- Une nouvelle section Baby-Foot (pour les joueurs de moins de 5 ans),
- Des équipes Jeunes au niveau Elite Départementale dans chaque catégorie.

Parmi les objectifs de cette saison figure le développement du pôle féminin avec le club voisin de Pays de Racan, la progression des équipes Jeunes et l'accession en 1ère division pour les Séniors de Jordan MEUDIC (2ème l'an passé après une saison quasi parfaite).

Ainsi nous remercions Monsieur le Maire de Sonzay, Jean-Pierre Verneau, les Conseils Municipaux et le Responsable du Service Technique, Monsieur Guignard, de leur soutien et des efforts qu'ils ont réalisés pour entretenir les installations, (merci pour l'entretien des terrains, pour votre écoute, vos aides financières).

Au moment des élections, les membres du comité directeur ont insisté sur le besoin de renouvellement des dirigeants, l'implication des parents et l'arrivée de nouveaux bénévoles pour compléter les commissions.

Nous allons continuer le travail accompli par l'équipe dirigeante, le développer, l'améliorer et le pérenniser. Le FC Gâtine Choisilles vous souhaite à tous et à toutes une Bonne Année 2024.

L'ensemble des licencié(e)s et le Comité Directeur du FCGC,

Joueurs U7 à U18, Féminines, Séniors et Vétérans, Parents, Educateurs, Dirigeants, Partenaires et Sponsors, rejoignez-nous !!!

Composition du bureau

Président : Christophe BRAULT 06 72 90 28 88
Vice-président : Stéphane NIEULANDT

LE GROUPEMENT PÉDESTRE SONZÉEN

Vous habitez Sonzay ou ses environs, vous souhaitez découvrir la région Tourangelle et Sarthoise en randonnant sur les sentiers balisés, découvrir les petits villages, la faune et la flore, l'histoire de certains sites. Vous serez encadrés par des animateurs certifiés.

Notre club est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)

Nous sommes actuellement 89 adhérents.

La randonnée permet de se ressourcer, d'échanger, de partager, de lutter contre l'isolement et d'entretenir sa forme physique.

Le club pratique deux randonnées :

La 1er, La Grande randonnée se déroule le mercredi sur une moyenne de 10 kilomètres.

La 2ème La Tranquillou se déroule le jeudi avec des petits circuits d'environ 6 km et une vitesse de marche d'environ 3 km/h.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

Nos deux randonnées se font au départ de la salle des associations de Sonzay pour un covoiturage ou directement sur le lieu de la sortie indiqué sur le programme remis à chaque participant.

- Tous les mercredi après-midi pour la Grande randonnée à 13h30 pour le covoiturage ou 14h00 sur lieu de la randonnée (d'octobre à avril) et le matin à 8h30 pour le covoiturage ou 9h00 sur le lieu de la randonnée (de mai à septembre).
- Tous les jeudi après-midi pour la randonnée Tranquillou à 13h30 pour le covoiturage ou 14h00 sur le lieu de randonnée (d'octobre à avril) et le matin à 8h30 pour le covoiturage ou 9h00 sur le lieu de la randonnée (de mai à septembre).
- Tous les derniers mercredis de chaque mois (de mai à septembre) nous nous retrouvons sur le même lieu de randonnée, la Grande randonnée et la randonnée Tranquillou pour pique-niquer ensemble et visiter un site l'après-midi.

Nous faisons une randonnée ouverte tous les troisièmes dimanches de chaque mois, à 8h45 pour inscription et café et 9h00 départ de la randonnée. Le tarif est de 2 euros pour les non adhérents au GPS, gratuit pour les moins de 12 ans.

Nous faisons un ou deux voyages de 3 à 4 jours par an. Cette année nous avons passé 4 jours, en juin, en Dordogne et 4 jours en septembre dans le lot. Il y a aussi des moments festifs galette des rois en janvier, barbecue en juillet, restaurant en fin d'année ...

Mail : patrick.hamon.gps@orange.fr

Composition du bureau

Président : Patrick HAMON
06 62 35 12 52
Secrétaire : Brigitte FRANCOIS
06 64 17 57 48
Trésorière : Dominique MIRANDA
06 23 57 45 17

MARCHES OUVERTES DES DIMANCHES DE LA SAISON 2024

DATES	LIEU	KM	Départ	Inscription
21 Jan	Beaumont La Ronce	10	9h	8h45
18 Fév	Pernay	9	9h	8h45
17 Mars	Cerelles	10	9h	8h45
21 Avril	St Antoine du Rocher	11,6	9h	8h45
19 Mai	Villebourg	9,7	9h	8h45
16 Juin	Cléré-les-Pins	9,2	9h	8h45
21 Juil	Rouziers de Touraine	8	9h	8h45

LE GPS AVEC L'ASSOCIATION GRANDIR AVEC LEANE

Léane, petite fille de 6 ans et porteuse de Trisomie 21, accumule un retard de développement de 2 ans, des malformations cardiaques et rénales et est également atteinte de la maladie cœliaque.
Malgré tout, grâce aux nombreuses stimulations multisensorielles et à ses efforts, elle est épanouie, de plus en plus autonome et scolarisée en grande section de maternelle dans une école publique à temps plein, accompagnée de son AESH.

Organise le **DIMANCHE 2 JUIN 2024** à la salle des Fêtes de Sonzay deux randonnées (12 et 6 km) pour Léane afin d'aider au financement des soins qui ne sont pas pris en charge.
Les recettes seront reversées à l'association GRANDIR AVEC LEANE

MERCI pour votre soutien !

« Grandir avec Léane »
grandiravecleane@gmail.com 06 03 18 33 25
Siège social : 11A rue du Carroi foin, 37510 BALLAN MIRE

COMPAGNIE DES ARCHERS DE GÂTINE ET CHOISILLES

La saison 2022/2023 est terminée et les effectifs se maintiennent avec 24 licenciés venant de 8 communes différentes Sonzay, Neuillé-Pont-Pierre, Pernay, Saint-Paterne-Racan, Souvigné, Fondettes, Chambray-lès-Tours et Villiers-au-Bouin.

La compagnie se compose de 13 féminines et 11 masculins dont 12 jeunes de moins de 16 ans et 12 adultes.

Nous avons été 5 archers (2 jeunes et 3 adultes) à participer aux différentes compétitions qualificatives : départementale, régionale et nationale ainsi qu'à des fêtes de club.

Deux jeunes Maxime et Jade ainsi que Fanny et moi-même ont été sélectionnés pour le Championnat National UFOLEP extérieur de tir à l'arc à Azay sur Cher le 28 mai dernier. Un grand bravo à tous pour leur participation.

Au printemps nous avons fait une animation tir à l'arc et sarbacane pour les jeunes du FC Gâtine Choisilles et pour le Centre d'animation jeunesse de Langeais. Avec cette rentrée d'argent nous remplaçons le matériel usé et aidons les sélectionnés aux grands déplacements lors des Nationaux.

Nous avons aussi participé au forum des associations de Sonzay afin de faire découvrir notre sport.

Enfin je voudrais particulièrement remercier Mathilde, Fanny et Rozenn qui ont été bénévoles le weekend lors de l'organisation du Championnat National de Tir à l'arc à Azay sur Cher le 28 mai dernier.

« A noter sur votre agenda : cette saison c'est notre club qui à la charge d'organiser le Championnat régional UFOLEP de tir à l'arc et sarbacane le 5 mai 2024 à Sonzay. »

Nous vous y attendons nombreux.

LES HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS SONT LES SUIVANTS :

- Mercredi de 14h à 16h pour le 1er groupe d'enfants
- Mercredi de 16h à 18h pour le 2ème groupe d'enfants
- Mercredi de 20h30 à 22h30 pour les adultes
- Samedi de 10h à 12h pour ceux qui ne peuvent pas venir le mercredi et les archers qui font les compétitions.

Si vous voulez découvrir et essayer le tir à l'arc (à partir de 8 ans) ou la sarbacane (à partir de 6 ans) vous pouvez venir à n'importe quel moment de l'année vous serez les bienvenus.

Merci à la Mairie pour la mise à disposition de la salle sportive afin que l'on puisse pratiquer et faire découvrir notre passion.

Composition du bureau

Présidente et animatrice : Christine LÉPINAY 02 47 24 52 93

lepinaychristine@hotmail.fr

LA TROUPE DES PLANCHES GELÉES

la troupe des Planches Gelées

« Ma femme de ménage est un homme » c'est la comédie théâtrale de Magali MEYLAN & Thierry PAHUD que nous avons eu l'immense plaisir de jouer en mars 2023 à Sonzay, ainsi qu'à Luceau et à Château-La-Vallière. Le public a beaucoup ri, applaudi et apprécié cette pièce, et nous, sur scène, nous nous sommes beaucoup amusés avec une seule envie : RECOMMENCER.

Équipe Roger HARTZ fabriquant les décors

Nous avons donc fait notre rentrée fin août pour rechercher la pièce que nous jouerons en mars 2024 : notre choix s'est porté sur « Panique à bord », une comédie de Pascaline TERRIEN que nous vous présenterons à la salle des Fêtes de Sonzay aux dates stipulées dans le calendrier des manifestations. Cette année, nous aurons également le plaisir de donner des représentations à Montlouis-Sur-Loire et à Luceau pour des associations.

Les répétitions se font à la salle des fêtes de Sonzay le jeudi de 20h00 à 23h00.

Nous serons heureux de vous retrouver aussi nombreux et on l'espère autant divertis que l'année dernière, à bientôt !

Composition du bureau

Présidente : Stéphanie LEFAY — *Secrétaire :* Marie-Laure CERESER — *Trésorier :* Hubert TROUILLARD

C'EST SI FA SI LA ... CHANTER

Chorale de Sonzay

Oui, « C'est Si Fa Si La Chanter » à la chorale de Sonzay !

Un répertoire de belles chansons vous plairait ?

Venez le mercredi à 20h à la salle des associations et vous serez emportés dans un rêve musical de qualité pendant 1h30.

Voyage parmi les chants traditionnels, gospel et variétés que nous présentons lors des Vœux du Maire, au cours de notre concert annuel et aussi à la fête de la musique.

Votre enfant aime chanter ? Nous l'accueillons !

Il accompagnera Lucie et Jules nos deux jeunes choristes.

Deux répétitions d'essai sont offertes et les adhésions sont possibles en cours d'année.

Nous vous attendons pour le départ de notre ballade musicale !

Carmen 06-79-32-90-71
fasilachanter37@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

SONZAY — COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

C'est toujours avec la même envie de partage que les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Culture organisent leurs activités.

Nous vous attendons pour les prochaines manifestations dans la joie et la bonne humeur !!

Si vous désirez nous rejoindre, les nouveaux bénévoles sont bienvenus dans notre association.

Retrouvez les dates des différentes manifestations prévues dans le calendrier du bulletin.

LOCATION :

Possibilité de location de matériel type vaisselle, couverts, stands, tables, bancs et bien d'autres choses ...

Merci de bien vouloir vous adresser à Philippe Common au **06 16 14 07 29.**

Composition du bureau

Président : Jack RIVAULT
06 32 14 26 14
Secrétaire : Paule MOREAU
02 47 24 72 20
paule.moreau@bbox.fr
Trésorière : Mimie RENOU

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de Sonzay fait partie du réseau des Bibliothèques de Gâtine-Choisilles/Racan. Vous disposez de l'accès à 30 000 documents que vous pouvez réserver directement en ligne sur le site **https//ccracan.bibli.fr/** et vous pouvez également les récupérer et / ou les rendre dans la Bibliothèque de votre choix.

Votre adhésion vous donne accès à la médiathèque numérique NOM@DE pour des films, des livres, de la musique, l'apprentissage des langues, des jeux et plus....

Les Bénévoles sont à votre disposition aux heures de permanences habituelles pour vous donner toutes les informations que vous souhaitez. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

CONDITIONS DE PRÊTS :

- 6 livres ou documents par Adhérent
- 1 D.V.D
- 1 C.D

Pour une durée de 3 semaines.

TARIFS :

- 6 euros par adulte (à partir de 18 ans) ; 8 euros hors Sonzay,
- Gratuité pour les enfants, y compris les lycéens, étudiants bénéficiaires des minima sociaux ainsi que les assistantes maternelles (sur justificatif).

Localisation : 45, rue du 08 Mai 1945
02.47.24.53.78 (aux heures de permanences)
biblio37sonzay@gmail.com

HORAIRES EN PÉRIODE SCOLAIRE

- Mercredi 15h - 18h
- Vendredi 16h - 18h30
- Samedi 10h - 12h30

HORAIRES PENDANT LES VACANCES

- Vendredi 16h - 18h30

HARMONIE ET ECOLE DE MUSIQUE DE SONZAY

École & Harmonie
Sainte-Cécile
de Sonzay

Bonjour à tous !
C'est avec beaucoup de joie que nous vous retrouvons dans la lecture de cet article. Merci à la municipalité de Sonzay de nous offrir cette possibilité de pouvoir venir au plus près de vous.

A chaque rentrée, les forums des Associations sont organisés un peu partout en France. Ils sont l'occasion de rappeler l'importance de la vie associative au sein des villes et villages auprès de la population. C'est pourquoi, cette année encore, la ville de Sonzay, l'école de musique et l'harmonie Ste Cécile souhaitent ensemble vous faire partager leur vie musicale au travers de différents temps forts : 11 novembre, 8 mai, Ste Barbe/Ste Cécile, dessert musical (dernier week-end de janvier), concert annuel (mois de mai), fête de la musique (juin). Et cette année, nous avons débuté par l'animation de la course cycliste qui a eu lieu le 16 septembre. Avant cela, durant l'été, nous avons eu le plaisir d'accompagner la messe de mariage d'Audrey et Arnaud. Un magnifique moment.

Nous pouvons dire que l'école de musique et l'harmonie de Sonzay assurent conjointement un rôle essentiel car elles sont de vraies partenaires dans les diverses manifestations socio-culturelles des collectivités locales.

Nous rejoindre ? Bien sûr !
Si l'envie vous anime de pratiquer un instrument, cela vous promet du travail mais surtout de bons moments musicaux et de convivialité.
Nos répétitions sont le mardi à 20h20 salle Music'Arts.

Cette année 2023/2024, l'école poursuit son but avec 47 élèves inscrits : rendre accessible à TOUS la pratique d'un instrument (tarif 340 à 380 euros l'année) et former les futurs musiciens de l'Harmonie, grâce, entre autres, aux soutiens financiers de la commune, de la communauté de communes Gâtine-Racan et du conseil départemental que nous remercions tous vivement. Nous faisons également découvrir la musique aux tout-petits dans nos cours d'éveil musical (tarif 180 euros).

Pour cela nous pouvons compter sur nos professeurs diplômés de saxophone/clarinette, flûte traversière, trompette/cornet/tuba, cor, batterie/percussions. En toute bienveillance, ils sauront vous accompagner dans l'apprentissage ou le perfectionnement de votre instrument, et ce quel que soit votre âge !

Vous pouvez retrouver l'école sur notre site *https://edm-sonzay.fr* ou suivre son actualité sur Instagram (ecole.de.musique.de.sonzay).

Nous profitons de cet article pour vous remercier, cher public qui nous soutenez depuis bon nombre d'années.

Nous souhaitons vivement féliciter les musiciens, les élèves et professeurs pour leur investissement au sein de nos deux entités.

Un grand merci à tous !

Enfin, sachez qu'il n'y a pas d'âge pour commencer ou reprendre un instrument.

L'harmonie recherche de nouveaux musiciens, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Le dessert musical se déroulera le Samedi 27 Janvier 2024 à la salle des fêtes de Saint-Paterne-Racan.

Chef d'orchestre de l'Harmonie : Stéphane RÉTHORÉ
Chef de l'orchestre Poussin et directeur de l'école de musique : Sylvian COLIN

Composition du bureau de l'Harmonie
Président : Didier RENAULT
Trésorier : Thierry ANTIER
Secrétaire : Bernadette BOUCHAUD

Composition du bureau de l'École
Présidente : Carole PEREIRA
Trésorier : Laurent PAVIOT
Secrétaire : Mickaël BOUET

SCRAP BIDOUILLES & CIE

Une nouvelle saison redémarre, et c'est la quinzième que l'Association existe ! C'est toujours avec plaisir que nous retrouvons nos fidèles adhérentes.

Comme toujours les rires et fous rires, le partage, l'amitié mais aussi la création, les idées et les œuvres seront au rendez-vous.

Les ateliers ont lieu un samedi après-midi par mois, à la Salle des Associations de 14h à 17h30 ;

Des ateliers plus techniques, découvertes de produits et de savoir-faire (réservés aux adultes) ont lieu un vendredi soir par mois, à la Salle des Associations de 20h30 à 23h.

L'adhésion annuelle est de 25 euros (pour participer le samedi ou vendredi) et de 40 euros pour le vendredi et le samedi. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Comme tous les ans, pour clôturer l'année nous organiserons une journée complète d'animation en juin 2024. Challenge en 1 heure avec lots à la clé, réalisation d'un mini-album et dégustation des spécialités de chacune lors d'un buffet...

Vide-Atelier : Nous espérons pouvoir à nouveau organiser cette manifestation mais pas cette année encore, c'est dans les tiroirs pour 2025 !

Que vous ayez 9 ou 70 ans, venez faire du « Scrapbooking » avec nous, pour transmettre vos souvenirs, conserver les petits moments courants mais importants de la vie, réaliser des cadeaux personnalisés. Ou simplement passer un bon moment pour se détendre et se vider la tête dans la convivialité et la bonne humeur.

Composition du bureau
Présidente : Véronique PETEREAU
Secrétaire : Claude PAIN
Trésorière : Claire MARTIN

scrapbidouillessonzay@gmail.com

LES ENFANTS D'ABORD

Notre association a pour seule ambition de faire briller les yeux des enfants de notre école « Yvan Pommaux »

COMMENT Y PARVENIR ?

Nous organisons des évènements comme le spectacle et la boom de Noël, le défilé du carnaval, la chasse aux œufs de Pâques puis, en fin d'année, une dernière manifestation mais non des moindres, en partenariat avec l'équipe enseignante ... la kermesse !!!

Les bénéfices nous permettent de faire des dons à l'école afin de participer au financement de projets pédagogiques et sorties scolaires.

Ce sont les diverses ventes (sapins de Noël, galettes, plants etc ...) et la participation des parents à celles-ci qui permettent à l'association de financer l'ensemble de ces actions

L'ORGANISATION ?

C'est grâce à l'implication et à la bonne humeur de mamans et de papas que l'association bouillonne d'idées, peut tenir des stands, mettre en place les ventes et passer de bons moments pour les enfants !!!

La générosité du Comité des Fêtes nous permet de disposer gracieusement de tables, bancs et stands.

La Mairie nous soutient et répond présente à chaque manifestation pour nous aider (dans tous les domaines).

Aussi nous tenons particulièrement à les remercier.

Venez nous rejoindre, pour une manifestation ou plusieurs, pour préparer ou animer, pour faire part de vos idées ou suggestions.

Association « Les enfants d'abord »
41, rue du 8 Mai 1945 - 37360 SONZAY
lesenfantsdabord.sonzay@gmail.com

Composition du bureau
Présidente : Aurore LECOMTE 06 30 28 36 99
Secrétaire : Charlotte SAUVAGE 06 75 56 09 50
Trésorier : Arnaud GAGNER 06 03 11 62 84

PATACLOU

07 89 61 92 97
clshpataclou37@hotmail.fr
41 rue du 8 mai 1945 – 37360 SONZAY

L'école de 8h30 à 16h c'est bien mais on le sait tous, ce n'est pas toujours facile pour tous les parents !

Vous pouvez alors compter sur l'association Pataclou pour garder vos enfants avant et après l'école.

De 7h30 à 8h30 puis de 16h à 18h30, notre équipe d'animatrices accueille vos enfants avec le sourire et dans la bonne humeur.

Mais ce n'est pas tout. Vous travaillez le mercredi et durant les vacances scolaires ou bien vous avez seulement envie que votre enfant ait accès à diverses activités et variées ? Vous pouvez aussi compter sur l'association Pataclou.

Notre équipe de 5 animatrices, dirigée par Marie-Luce FOUCHET, répond également présente le mercredi de 7h30 à 18h30 et les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de Pâques ainsi que tout le mois de juillet.

N'hésitez plus, inscrivez vos enfants pour leur permettre de partager de bons moments de loisirs et de convivialité !

Composition du bureau

Présidente : Mélody HERROUDJ — *Secrétaire :* Cynthia BILLAUX — *Trésorière :* Elodie MENARD

CLUB BON ACCUEIL Génération mouvement

2024 se profile avec toujours ce climat de fragilité et d'inquiétude : celui-ci ne doit pas pour autant nous faire oublier ce qui fait notre raison d'être : la solidarité, le lien social, le dynamisme.

Les réunions hebdomadaires sont très fréquentées, elles ont lieu tous les jeudis : belote, scrabble sont proposés sans oublier les anniversaires, les pique-niques, les sorties d'une journée, les concours de belote, le repas tête de veau, restaurant et les spectacles dont un au mois de juin et les 12 coups de midi retransmit à la télévision.

Notre club est affilié à Générations Mouvement qui regroupe tous les clubs du département, ils nous proposent tous les ans 3 ou 4 voyages de plusieurs jours à un prix très intéressant pour les personnes non imposables.

L'Adjudant LARRIEU de la Gendarmerie de Neuillé-Pont-Pierre est venu à la rencontre du club pour l'informer que la sécurité était l'affaire de tous : le domicile, le téléphone et internet. Tous les adhérents sont venus et ont participé aux débats pendant plus de 2 heures avec l'Adjudant.

Fin décembre, le club organise un concours de belote pour le TELETHON. En 2022, c'est un chèque de 400 euros qui leur a été remis.

Nous espérons voir progresser le nombre d'adhérents.

Venez nous rejoindre vous serez les bienvenus

Composition du bureau

Présidente : Huguette DEGOUSSE — 06 83 37 70 62
Trésorière : Jeannine VERNEAU — 06 89 71 82 60
Secrétaire : Edith VILLETTE — 06 18 76 21 73

UNC ASSOCIATION LOCALE FÉDÉRÉE DE SONZAY

Nous avons terminé l'année 2022 avec la Cérémonie du 11 novembre.

Après la messe, le défilé et le vin d'honneur ; nous avons fait un repas amical à la Noria.

Le 5 décembre 2022 – Cérémonie à Château-la-Vallière.

Pour l'année 2023, les activités ont pu reprendre :

- 3 janvier 2023 : Assemblée générale à Sonzay,
- 11 mars 2023 – réunion des Présidents à Château-Renault
- 8 mai 2023 – cérémonie du 8 mai, défilé et vin d'honneur. Après la cérémonie, un banquet a eu lieu au Carillon à Souvigné.
- 23 septembre 2023 – Congrès départemental à Montlouis-sur-Loire

Cette année a été marquée par le décès de notre camarade M. Marcel RENOU. Ses obsèques ont eu lieu le 24 mars en présence des drapeaux. A sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Composition du bureau

Président : Jean AVELINE — *Secrétaire :* Serge HUGUET — *Trésorier :* Charly BUSSONNAIS

L'AMICALE DES PÊCHEURS

La saison 2022-2023 a permis de reconstituer une nouvelle équipe de 8 pêcheurs, décimée l'année précédente.

Une équipe qui évolue dans la bonne humeur, où l'esprit de camaraderie y règne à chaque rencontre.

Les pêcheurs remercient tous les propriétaires de plan d'eau qui ont l'amabilité de nous recevoir ainsi que les commerçants, artisans et particuliers qui nous offrent des lots afin d'organiser notre loto gastronomique.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL À L'ISSUE DE LA SAISON 2022-2023 :

1er	Gérard DAVID	361 points
2ème	Jacky GOURNAY	349 points
3ème	Jean-Réal FRANCINEAU	247 points

CLASSEMENT DU PLUS GRAND NOMBRE DE POISSON

1er Jean-Réal FRANCINEAU avec 119 poissons

CLASSEMENT DE LA PLUS GROSSE PRISE

1er Jean JEHANO 51 cm

Les pêcheurs et le propriétaire des lieux à la Faucherie

LA RENAISSANCE BOULISTE

L'année 2023 a débuté par la finale du challenge René FOUQUET qui s'est déroulée le 08 janvier, ou 40 sociétaires se sont retrouvés pour assister à une finale de haut niveau. Ce challenge a réuni 106 équipes.

Le challenge des invités qui a réuni 60 équipes a démarré le 23 janvier, pour se terminer le 13 juillet, suivi du challenge des couples qui a démarré le 15 mai réunissant 50 équipes, et qui s'est terminé le 08 juillet.

L'assemblée générale s'est déroulée le 20 janvier, ou 2 nouveaux membres ont été élus au bureau.

Dernièrement, le 18 septembre, nous avons démarré le challenge René FOUQUET. Ce challenge réuni 80 équipes venant de la Sarthe, du Maine et Loire, et de l'Indre et Loire. Soit au minimum 160 personnes à accueillir dans nos locaux. Ce challenge se déroule parfaitement, à la satisfaction de tous. La finale est prévue fin décembre.

Le repas annuel s'est déroulé le 22 avril, réunissant 40 participants, repas qui a permis de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 20 janvier 2024.

Enfin, les membres du bureau remercie la municipalité de Sonzay pour le soutien qu'elle lui apporte, et qui permet d'améliorer le quotidien de la renaissance bouliste de Sonzay.

Composition du bureau

Président : Pascal SIMON
Secrétaire : Jacky GOURNAY
Trésorier : Eric ROUSSEAU

SAPEURS-POMPIERS

Photo prise lors de la remise des clés du CCRM et CPMA (Camion Poste Médical Avancé) le vendredi 1er Septembre 2023, en compagnie de Madame Martine CHAIGNEAU Conseillère Départementale, du Colonel Ludovic POIRIER – Directeur Adjoint du SDIS

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, nous avons récompensé le Sapeur 1er Classe Olivier ROUSSEAU. L'insigne d'honneur Porte Drapeau lui a été remis lors de notre traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe.

Notre soirée Choucroute a été un réel succès, nous envisageons donc de renouveler cette soirée festive le samedi 16 Mars 2024.

Nous prévoyons également d'organiser une journée portes ouvertes pour les 20 ans du nouveau Centre d'incendie et de Secours.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Sonzay vous souhaite une belle année 2024.

Composition du bureau

Président : Caporal-Chef Emmanuel CHAUVEAU
Secrétaire : Sergent Florian LE GUET
Trésorier : Sergent-Chef Emmanuel BOURGOING

ENCADREMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SONZAY

Le centre d'incendie et de secours comptabilise un effectif de 4 femmes et 21 hommes.

Cette année trois sapeurs-pompiers ont intégré les rangs. Le Caporal-chef Julien LEMARCHANT et le Caporal Thomas GARDES par voie de mutation et le 2ème classe Aurélien CHAUVEAU par voie de recrutement.

Moment fort dans la vie de notre centre : depuis le 28 juin 2023 nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule incendie « un camion-citerne rurale moyen CCRM » toute dernière génération. Une capacité de 2700 L d'eau, il est armé de 6 sapeurs-pompiers (un conducteur poids lourds, un chef d'agrès, 2 chefs d'équipes et 2 équipiers).

Ce véhicule nous permet d'accomplir différentes missions qui sont : feu d'habitation, industriel, agricole, feu de culture, végétation et forêt et autres feu, balisage d'urgence pour les accidents de la voie publique et différentes opérations diverses.

Plusieurs sapeurs-pompiers se sont formés pendant l'année 2023. A commencer par le sergent Guillaume HOUDAYER à la formation « Chef d'agrès Secours d'urgences aux personnes et à la conduite d'engin pompe COD1 », le Sergent Karim BEN-SALEM « Chef d'agrès opération diverses », le sergent Florian LE GUET à la formation « Chef d'agrès Secours d'urgence aux personnes », le Sergent-chef Emmanuel BOURGOING « Équipier feu de forêt niveau 1 (FDF1) » et l'Adjudant-chef Fabrice CHAUVEAU « Chef d'agrès feu de forêt niveau 2 (FDF2) ». Le Caporal Karim KHEDAIM a obtenu le permis poids lourd.

Tous les SP du centre s'exercent et s'entraînent toute au long de l'année lors des manœuvres mensuelles.

Je souhaite à tous et à toutes une agréable année 2024.

Encadrement du centre

Chef de centre : Adjudant-chef Fabrice CHAUVEAU
Adjoint opérationnel : Adjudant-chef Mickaël LAHOREAU
Adjoint administratif : Sergent Karim BEN-SALEM

CLUB DE TAROT SONZÉEN

Notre club a été créé en 1991 par un groupe d'amateurs passionnés par le jeu de Tarot. Son Président de toujours, Marcel Renou nous a quitté dernièrement, après s'être investi pendant 32 ans.

Les entrainements se déroulent le deuxième mardi à 20 heures et le quatrième mardi de chaque mois à 14 heures à la salle des associations.

Entraînement ouvert à tout public, amateurs ou un peu plus confirmés, de Sonzay ou d'ailleurs, tout le monde sera le bienvenu, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Adhésion annuelle : 5€

Pour les plus initiés, deux concours inter-régionaux sont organisés à la salle des fêtes :

- le 18 Novembre dernier : libre 4 * 1 heure
- le 17 février 2024 à 13 heures 30 : 8 heures de tarot

Composition du bureau

Président : Jacques BRASSEUR
07 87 36 81 79
jacques_brasseur@orange.fr
Trésorier : Frédéric FOURNIER
02 47 37 03 74
freddyfournier@yahoo.fr
Secrétaire : Christophe VENOT
02 47 24 52 90
chvenot37@gmail.com

Associations Extérieures

EN 2023, ON N'AURA PAS REPONSE A TOUT MAIS ON SERA TOUJOURS PRESENT.

LES RESTOS DU COEUR

Le Centre des RESTOS DU CŒUR de Neuillé-Pont-Pierre est situé Route de Sonzay (Rue de Poillé), juste à côté de la Salle des Fêtes.
Le Centre est ouvert désormais tous les Jeudis après-midi de 14 heures à 17 heures, y compris pour la période estivale.
Afin d'être au plus proche des populations, les Restos du Cœur vont ouvrir en novembre 2023, à Neuvy le Roi et à St Paterne Racan des Centres « itinérants» qui recevront les familles dans les mêmes conditions que les autres lieux d'accueil.
Ainsi, les Restos sont là toute l'année afin de répondre aux besoins de chacun, l'accueil restant le maître mot, et ce, malgré les difficultés financières rencontrées et communiquées par l'Association Nationale.

Les personnes désirant nous contacter à Neuillé peuvent le faire en appelant le :

02 47 24 36 53, et en utilisant la messagerie afin que nous puissions les rappeler très vite si besoin.
Une vingtaine de bénévoles constitue l'équipe dynamique qui s'occupe des livraisons hebdomadaires de produits frais, de surgelés, d'épicerie et de produits d'hygiène, et qui prépare les distributions pour les personnes inscrites à l'aide alimentaire.
D'autres services, ouverts à tous, peuvent être proposés par les Restos : bibliothèque, vestiaire, accompagnement budgétaire, ...
Toute personne, quels que soient ses besoins, peut passer au Centre, et sera accueillie avec plaisir par les bénévoles.
Et ceux ou celles qui, disposant d'un peu de temps, désirent rejoindre notre équipe de bénévoles, seront les bienvenus. Nous les invitons à nous contacter par téléphone ou en venant au Centre.
Nous remercions les personnes qui soutiennent notre action, soit en participant à la Collecte Nationale au Super U de Neuillé-Pont-Pierre, soit par d'autres dons.
Pour Les Restos du Cœur,
Brigitte Weiss et Marie Claude Trécherel

ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'Epicerie solidaire accueille des personnes isolées ou des familles habitant la Communauté de Communes, rencontrant des difficultés financières passagères.

Celles-ci sont écoutées par des bénévoles qui définissent avec elles un projet en vue de surmonter leurs problèmes financiers.

Cela repose sur un accès à des produits alimentaires et d'hygiène vendus à 20 ou 30% de leur valeur marchande ; les économies ainsi réalisées leur permettent au mieux de faire face à une situation imprévue (séparations, réparations diverses, attente de prestations, achat d'électroménager etc....).

L'épicerie peut également soulager des personnes dans le cadre d'une insertion professionnelle surtout le 1er mois. En effet, l'accès à une alimentation moins onéreuse peut faciliter le règlement de certains frais comme le carburant ou la garde des enfants. Cependant l'accès reste soumis à des conditions de ressources.

Merci aux Communes et au Conseil Départemental pour leur soutien financier ainsi qu'aux producteurs locaux et particuliers qui nous font don de leur surplus de récoltes.

Vous avez un peu de temps à consacrer à une association près de chez vous, n'hésitez pas à nous rejoindre ; un accueil chaleureux pour un moment de partage vous sera réservé.

Bon à savoir : Inscription gratuite au club de Basket de St Paterne pour les enfants des familles bénéficiant de l'Epicerie.

12bis rue Paul-Louis Courrier
37370 ST PATERNE RACAN
02 47 40 80 18 — 07 67 67 33 04
episode37370@laposte.net

SECOURS CATHOLIQUE

Ensemble sur le secteur, les permanences permettent un accueil et une écoute :

- Répondre aux premiers besoins,
- Courrier
- Micro-crédit,
- Aide administrative (factures, budget ...),
- Contact avec les professionnels,
- Partage de savoirs.

9, rue du Commerce - 37360 Neuille-Pont-Pierre
Tous les jeudis de 14h à 17h
06.83.71.62.41

(TÉLÉASSISTANCE) AGENCE D'INDRE-ET-LOIRE

Partenaires des acteurs sociaux qui entourent la personne âgée, les conseillers Présence Verte sont sensibilisés, et spécialement formés, aux questions de l'action sociale, du grand âge, du handicap et aux nouvelles technologies appliquées aux exigences du maintien à domicile. En plus de leur expertise en matière de téléassistance, ils conseillent les abonnés sur les ai des fi nancières dont il s peuvent bénéficier.

5, rue du 66ème Régiment d'infanterie
37000 Tours
02 47 31 61 96
pv37@presenceverte.fr
http:// www.presenceverte.fr

SERVICES, SOINS ET HOSPITALISATION À DOMICILE

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, l'ASSAD-HAD propose de nombreuses solutions pour améliorer le quotidien du grand public et des personnes en difficultés (sociales, médicales, économiques, éducatives...).

Les services proposés par l'antenne de Neuillé-Pont-Pierre :

- Actes essentiels du quotidien,
- Aide aux courses,
- Ménage,
- Petit bricolage,
- Petit jardinage,
- Repassage,
- Soutien à la parentalité,
- Téléassistance,
- Transport accompagné.

27, avenue Louis Proust
37360 Neuillé-Pont-Pierre
02 47 36 29 50
https://www.assad-had.org/

SERVICE À LA PERSONNE

L'ADMR 37 propose des services à la personne, sur mesure, en fonction des besoins : services pour le maintien à domicile, services pour les familles, services pour les personnes en situation de handicap et soins.

22, rue Fernand Léger - 37000 Tours
02 47 36 53 53
http://www.fede37.admr.org
info.fede37@admr.org

C.A.U.E. TOURAINE

Les architectes-conseillers et les paysagistes-conseillers du CAUE 37 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Touraine) aident, gratuitement, sur rendez-vous, les particuliers porteurs d'un projet architectural ou paysager.

34, place de la Préfecture -37000 Tours
02 47 31 13 40
http://www.caue37.fr

EMMAÜS TOURAINE

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté.

Accueil, dépôts et ventes d'objets
14, rue de Belgique - 37100 Tours
http://www.emmaus -touraine.org
02 47 26 43 25

RELAIS EMPLOI SOLIDARITÉ (R.E.S.)

Vous êtes en démarche de recherche d'emploi ?

Pour s'inscrire à R.E.S, il suffit :

- d'avoir 18 ans,
- d'être inscrit, de préférence, à Pôle Emploi.

Inscription à R.E.S sur rendez-vous

contact@res-stpaterne.fr
02.47.29.37.12 *06.44.10.03.50*

David Fostier, Conseiller Mission Locale reçoit sur rendez-vous :

- à l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil à Ambillou
- à l'association R.E.S à St Paterne Racan
- à la Mission Locale à Tours Nord
- au point accueil à Château-la-Vallière

Mail : david.fostier@laposte.net
02.47.29.31.20 (répondeur)
06.62.48.70.19

FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DU CENTRE

FREDON 37 vous renseignera, notamment, sur le frelon à pattes jaunes dit frelon asiatique (sur la marche à suivre lors de la découverte d'un nid, comment le faire détruire, dangerosité ...).

http:// www.fredon-centre.com
9 ter rue Augustin Fresnel
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 66 27 66

GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE D'INDRE-ET-LOIRE

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé.
- Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois par an entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonn e santé de nos ab eill es. Les associa ti ons suivantes, GDS Centre et GDS 37 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

38 rue Augustin Fresnel
37171 Chambray-les-Tours Cedex
02 47 28 70 20
gds37@reseaugds.com

LA S.P.A.

Refuge de Luynes :
Malitourne - 37230 Luynes
02 47 42 10 47

Horaires : du lundi au dimanche de 14h00 à 17h00

Fermeture les jeudis

https:// www .la-spa.fr/ luynes

Informations utiles pour toutes les démarches liées à l'animal :

https://www.i-cad.fr/
centre d'appels : 09 77 40 30 77

SOLIHA intervient dans le projet d'adaptation de votre logement en définissant, grâce à un diagnostic, vos besoins afin de le rendre plus sécurisé et plus adapté.

Mais aussi mobiliser les aides financières pour financer votre projet d'adaptation.

SOLIHA Indre-et-Loire
241 rue Edouard Vailland
37000 TOURS
02 47 36 25 50

Tarifs Municipaux

En vigueur au 1er Janvier 2024

SALLE DES FÊTES

DEMANDEURS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Caution Salle & Matériel	Chèque Caution ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	300 €	200 €	600 €	50 €
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	200 €	125 €	600 €	50 €
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	100 €	-	600 €	50€

DEMANDEURS HORS COMMUNE	Prix de location	Acompte à la location	Caution Salle & Matériel	Chèque Caution ménage
Salle entière (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	500 €	300 €	600 €	50 €
Salle restaurant uniquement (du vendredi 11h30 au lundi 9h)	300 €	200 €	600 €	50 €
Journée supplémentaire pour toute location de week-end ou journée de 24h pour la salle entière (de 9h à 9h le lendemain)	150 €	-	600 €	50€

Conditions de location : Signature d'un **contrat de location** par tout occupant à titre onéreux de la Salle des Fêtes et fourniture d'une **attestation d'assurance**. • Signature d'un **contrat de prêt** par toute association (deux fois par an) et élus (1 fois par an) à titre gratuit la Salle des Fêtes, fourniture d'une **attestation d'assurance** et d'un **chèque de caution**. • Signature d'une **convention d'utilisation** par toute association utilisatrice à titre gracieux d'une salle communale et fourniture d'une **attestation d'assurance**.

URBANISME

Taxes pouvant être exigées à l'obtention d'un permis de construire ou d'une décision de non opposition à une déclaration préalable :

TAXES D'URBANISME	Taux ou Montants
Taxe d'Aménagement (TA) Communale	4%
Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)	2000 €

RÉGIE PHOTOCOPIE

COPIES ET IMPRESSIONS	A4	A3	SCAN
Noir et Blanc recto	0,10 €	0,20 €	0,10 € par page scannée
Noir et Blanc recto/verso	0,20 €	0,40 €	
Couleur recto	0,30 €	0,60 €	
Couleur recto/verso	0,60 €	1,20 €	

Les élus municipaux, les agents communaux et les associations communales sont exonérés du paiement des photocopies et **impressions** noir et blanc.
Aucune exonération n'est possible pour les copies et impressions couleur.
Les demandeurs d'emploi sont exonérés du paiement des photocopies et **impressions** noir et blanc sur présentation d'un justificatif de situation daté de moins d'un mois et pour des documents liés à la recherche d'emploi.

ANIMAUX ERRANTS :

Forfait Capture : 30.00 € - Frais de garde 10.00 €/ à partir du 2e jour

CIMETIÈRE COMMUNAL

TYPE DE CONCESSION	Durée de concession	Tarifs
Concession de terrain d'une superficie de 3,36 m² soit 1,40 mètre de largeur x 2,40 mètres de longueur.	30 ans 50 ans	74,41 € le m² 119,05 € le m²
Concession de case de columbarium pouvant recevoir un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	15 ans 30 ans	350 € la case 550 € la case
Concession de caveau cinéraire (ou cavurne) d'une superficie de 0,64 m² soit 80 x 80 cm pouvant recevoir jusqu'à un maximum de 3 voir 4 urnes sous réserve des urnes choisies par les familles.	15 ans 30 ans	546, 88 € le m² 937,50 € le m²

Don de sang

EFS – Établissement Français du Sang – Du donneur aux patients

DON DE SANG :

Dans notre commune, vous pourrez bientôt prendre 1 heure pour sauver 3 vies !

Passer la porte d'un lieu de collecte, c'est s'engager dans une aventure humaine extraordinaire qui permet de consacrer 1 heure de son temps aux autres mais aussi à soi. Les autres, ce sont les 3 patients dont la vie sera sauvée à chaque don. Pendant le don, vous pouvez lire, rire, écouter de la musique, discuter... tout en pensant aux malades qui vivront grâce à votre don.

Le don de sang est un geste solidaire et citoyen qui sauve des vies. Aujourd'hui, aucun traitement ne peut se substituer aux produits sanguins, qui contribuent à soigner chaque année plus d'un million de patients en France grâce à la générosité des donneurs. Les besoins sont réguliers et constants tout au long de l'année car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour votre prochain don !

Pour donner votre sang à la Maison du don (50 avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS), **prenez RDV par téléphone au 02 47 36 01 01**

Pour donner votre sang à la collecte de Neuillé Pont-Pierre, **le samedi 19 décembre de 9h à 12h30** prenez RDV à l'horaire qui vous convient sur le site **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli Don de sang

Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- ✔ Avoir entre 18 et 70 ans et ne présenter aucun symptôme grippal
- ✔ Peser au moins 50 kg
- ✔ Présenter une pièce d'identité
- ✔ Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun

Retrouvez tous les lieux et dates de collecte sur **dondesang.efs.sante.fr** ou sur **l'appli Don de sang**

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Charlotte MERCIER
charlotte.mercier@efs.sante.fr

Le marché communal a lieu le mercredi matin de 9h à 12h sur le parking de l'espace commercial

Adresses utiles

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL DE LOISIRS 07 89 61 92 97
BIBLIOTHÈQUE 02 47 24 53 78
CANTINE SCOLAIRE 02 47 24 31 95
GROUPE SCOLAIRE Yvan Pommaux 02 47 24 75 86
SALLE DES ASSOCIATIONS 02 47 24 51 62
SALLE DES FÊTES 02 47 24 50 12

SERVICES

GENDARMERIE 02 47 29 78 40
Tél. 17 - Bureaux de Neuillé-Pont-Pierre
SAPEURS POMPIERS *Tél. 18*
RELAIS POSTE - COMMERCE LE BON PRIX

1, rue du 11 Novembre 1918 – 37360 Sonzay
Du Lundi au Vendredi de : 08h30 à 13h00 – 16h00 à 19h00
Et le Samedi 08h30 à 13h00 02 47 38 37 22

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ 02 47 24 30 11
Rue de Poillé - 37360 Neuillé-Pont-Pierre

FRANCE SERVICES
- **NEUILLÉ-PONT-PIERRE** 02 47 96 51 62
  18, Avenue du Général de Gaulle 37360 Neuillé-Pont-Pierre
- **CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE** 02 47 24 25 22
  21 Avenue du Général Leclerc 37330 Château-la-Vallière

Pays Loire Nature (Urbanisme)
02 47 55 92 04
1, rue Serpentine – 37340 Ambillou

TRÉSOR PUBLIC *Joué-lès-Tours*
02 47 67 73 74 - http://www.impots.gouv.fr

ERDF - ENEDIS - Danger immédiat ou dépannage
09 72 67 50 37

STGS - Distribution Eau Potable et Collecte et Traitement Eaux Usées 02 33 79 46 79
22, rue des Grèves – 50 300 Avranches

INFIRMIÈRES

Mmes Hélène BONNIER, Vanina BOURDIN, Aline GROSBOIS et Clémentine TITEUX
02 47 24 08 40 - *4, rue de la Grange - 37360 Sonzay*

MAISON PAROISSIALE 02 47 24 81 93
6, rue de Rome – 37370 Neuvy-le-Roi

RÉMI – Réseau de Mobilité Interurbaine
02 47 31 14 00
www.remi-centrevaldeloire.fr

L'avis de Sonzay

ARTISANS

ELECTRICITÉ · PLOMBERIE · CHAUFFAGE

S.A.S. AUGER
Electricité – Plomberie - Chauffage
Interphonie : automatismes portails – garage
48 rue du 11 Novembre 1918 - 37360 Sonzay
Tél/Fax 02 47 24 55 84 - 06 88 93 65 70
richard.auger@sasauger.fr

ELECTRICIEN

Mathieu SANCLOU – SANCLOU Electricité
Installation/rénovation – dépannages – chauffages électriques – interphone et portier vidéo – système d'alarme – motorisation/domotique
02 47 56 32 64 – 06 24 00 18 18
sanclou.electricite@gmail.com
http://sanclouelectricite.wixsite.com/website

PLOMBERIE – CHAUFFAGISTE

Julien LACHOT – JMC Plomberie
245, route de Château-la-Vallière - 37360 Sonzay
06 49 68 59 11 *lachot.julien@gmail.com*

Romain LANGLOIS
Installation et dépannage
06.48.16.55.81 – *pclr37@gmail.com*

CARRELAGE

David DION - DION CARRELAGE
Pose de carrelage - Faïence – Parquet flottant – Ragréage – Isolant sol – Chape liquide.
1, rue de l'Eglise – 37360 Sonzay
06 52 80 68 60
dion.carrelage@orange.fr

PEINTURE · REVÊTEMENTS

Eric AUDOUIN
« Le Petit Cheray » - 55, rue du Docteur Marchand - 37360 Sonzay
Tél/fax 02.47.24.51.06 - 06.75.32.10.35

Edouard BOURGOUIN
27, rue du Docteur Marchand – 37360 Sonzay
02.47.82.48.12 / 06.83.13.29.05

Philippe MARCHAISSEAU
83 rue du 8 mai 1945 – 37360 Sonzay
Tél/fax 02.47.24.72.00 06.08.83.18.68

Sylvain MEME
2, Impasse Dom Gajard – 37360 Sonzay
02.47.24.76.12 / 06.61.09.03.17

PLAQUISTE ET MENUISERIE

Arnaud VÉE
19, rue du 11 Novembre 1918 - 37360 Sonzay
02.47.54.70.92 - 06.72.73.59.47
veearnaud37@gmail.com

SABLAGE · MÉTALLISATION · COUVERTURE ISOLATION · CLOISON PLACO

Pascal RENOU
61, rue Saint-Genest - 37360 Sonzay
02 47 24 56 01 / 06 50 82 02 80
sablage.renou@free.fr

CHAUFFAGISTE BOIS

T.C.B. – Technicien Chauffagiste Bois Christopher CARRÉ
Installation, entretien, conseil.
07 66 37 17 87
carre.christopher@gmail.com

BH CONCEPT ALU
Couvreurs spécialisés dans les gouttières aluminium. Ramonage – Démoussage.
Maxime BOURLIER – 06 86 99 84 33
Guillaume HOUDAYER – 06 63 14 50 80
226, route de Château-la-Vallière – 37360 Sonzay
bhconceptalu@gmail.com

SERVICE À LA PERSONNE

Anaïs CARBONI – Ergothérapeute, DE
Accompagnement de l'adulte et la personne âgée, en situation de handicap (psychique, cognitive, physique) afin de favoriser l'autonomie et l'indépendance dans les activités de vie quotidienne, professionnelles et de loisirs. Intervention au domicile ou séance en lieu extérieur en fonction des objectifs.
06 25 34 68 88
anais.carboni@hotmail.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE

GILARD INDOOR CONCEPT - Architecture et design intérieur
17 rue Dom Gajard – 37360 Sonzay
02 47 24 52 07 – 06 62 85 67 33

DÉCORATION DE MAISON

Christelle BERRY - MY Id'deco
Une nouvelle approche de la décoration
Home staging
06 61 14 48 37
berry.christelle@orange.fr
lespassionsdechristelle

ARBORICULTURE

EARL SIM
49, route des Vergers - 37360 Sonzay
02 47 24 70 24 – Fax : 02 47 24 50 93

PRODUCTEURS LOCAUX

LA RUCHE QUI DIT OUI
Natacha AUGUSTE *– www.laruchequiditoui.fr*

GRAPHISME

CYLLAB - OZEANYS
ZA « Le Petit Souper » - 37360 SONZAY
02 47 24 77 10

MATÉRIEL ET DÉPANNAGE POUR IMPRIMERIE

DÉPANNAGE TECHNIQUE OFFSET
26, rue Dom Gajard - 37360 Sonzay
02 47 24 75 15
dto-bouquet@orange.fr

DEMENAGEMENT, MANUTENTION DE MACHINES INDUSTRIELLES ET NETTOYAGE CRYOGENIQUE

DEMENAGEMENT SERVICES INDUSTRIES *(DSI)* - *Rue Dom Gajard - 37360 Sonzay –*
02 47 24 74 00
dsi.contact@orange.fr

PHOTOGRAVURE

FLEXOCOLOR
ZA « Le Petit Souper » - 37360 Sonzay
02 47 74 56 70

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SOFACYL - *ZA « Le Petit Souper » - 37360 Sonzay*
02 47 24 58 08

GARAGE LE BAIL
Entretien / Réparations toutes marques
Automobile, Motocyle et Motoculture
68 rue de la Baratière – 37360 Sonzay
07 61 97 87 01
garagelebail@gmail.com

IR ROBOTS
Motoculture – Vente – Entretien et réparation
Teddy AUDOIN – 07 71 25 47 76
ir.robots37@gmail.com

SARL ATELIER DE LA GRANGE
Miro tracteur – Voiture sans permis – Motoculture – Cycle éparation – occasion – outils neufs sur commande
AQUABLASTING
06 19 77 45 06
sarlatelierdelagrange@gmail.com
f/sarlatelierdelagrange

RÉCUPÉRATION TRAITEMENT DES DÉCHETS

SITA / SUEZ CENTRE OUEST
« Bois du Signal » Route de Souvigné – 37360 Sonzay 02 47 24 58 96

BOULANGERIE – PÂTISSERIE

Jérémy SORREAU - TOURSAMBILLOU
3, rue du 11 Novembre 1918 – 37360 Sonzay
02 47 49 71 16

COMMERCE ALIMENTATION

M. et Mme LOUNNAS - LE BON PRIX
1, rue du 11 Novembre 1918 – 37360 Sonzay
02 47 38 37 22

CUISINE À DOMICILE

MIJOT'
28 rue du 11 novembre - 37360 Sonzay
06 69 42 99 36
mijotpourvous@orange.fr

FABRICATION DE GLACES ARTISANALES

M. Mme KUIPERS – *« La Gautraie » - 198 Route du Serrain - 37360 Sonzay*
02 47 24 53 27 – 06 72 88 12 70
haintje.kuipers@orange.fr
www.glaceskuipers.com

RESTAURANTS

Damien GARNIER - LA NORIA
194, route du Château de la Motte - 37360 Sonzay
02 47 24 72 95

Eloïse BRUNEAU - L'AUBERGE DU SIGNAL
478, route de Tours - 37360 Sonzay
02 47 24 70 07

VENTE À EMPORTER

Philippe DE OLIVEIRA - RÔTISIDO
Rôtisseur Ambulant
06 60 79 30 09
rotisido.centre37@gmail.com

Gaela GERMANI - Pizzas à emporter
Mardi soir de 18 à 21h - *06 81 17 80 48*

BAR

David AUGUSTE - LE BISTROLOGUE
10 rue du 11 Novembre 1918 – 37360 Sonzay
02 47 24 70 26

ARTISANAT

Isabelle MÉRAND – Bleue Fée
Créations accessoires textiles
isa.merand@orange.fr

Sophie SAVOT – So'perles
Créations artisanales de bijoux
06 82 01 52 12 – so-perles@orange.fr

ZALTHANA
Création de sacs et accessoires
06 33 20 77 72
zalthanacreations@gmail.com

Sophia ADROGUER – La Sagesse de la Matière
Créatrice de mobilier en bois
07.62.20.44.61
sophia.adroguer@sagessedela matiere.com

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire de la Nouvetière
02 47 24 54 54

TOILETTAGE CANIN

C'OUAF
25, rue de la Grange – 37360 Sonzay
06 74 79 32 20

CAMPING-CARAVANING (AVEC RESTAURATION)

L'ARADA PARC
Rue de la Baratière – 37360 Sonzay
02 47 24 72 69 - info@laradaparc.com
site : www.laradaparc.com

TAXI

Julien AUDRERIE – TAXI AUDRERIE
Tous transports –Toutes distances
Liaisons Gares – Aéroports Transports malades assis - Conventionné CPAM
taxi.audrerie@gmail.com
06 70 91 40 56

CONSEILLÈRE IMMOBILIERE

Marielle MARCHAISSEAU - Conseillère indépendante – SAFTI (Projet immobilier)
06 98 36 72 94
marielle.marchaisseau@safti.fr

GITES RURAUX

"Les Chouettes"- "La Gaillardière"
M. et Mme Antoine DANIEL
site : www.giteleschouettes.fr
Centrale de réservation – 02 47 27 56 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÂTINE RACAN

GATINE RACAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

6, rue du Chêne Baudet
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
02 47 29 81 00 accueil@gatine-racan.fr

FORMATION – INITIATION INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA

Cours & ateliers gratuits et accessibles à tous
06 76 01 21 73
gilles.scellos@conseiller-numerique.fr

ESPACE MULTIMÉDIA

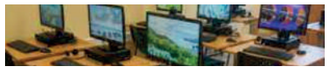

10 rue des Coteaux – 37370 Saint-Paterne-Racan
02 47 29 24 01
info@racan-multimedia.fr
Site : www.racan-multimedia.fr

Bienvenue aux nouveaux Artisans / Commerçants :

L'INSTANT COIFFURE
Coiffure mixte
Mardi-Jeudi et Vendredi : 09h00-12h00 / 14h00-19h00
Mercredi : 09h00 -12h00 / Samedi : 09h00 – 16h00
02 47 24 73 88

CONSEIL & EXPERTISE
Laurent PAVIOT – Expert-Comptable D.P.L.E.
06.01.55.84.13 – 06.24.30.36.00
l.paviot@ilum-conseil-expertise.com
www.ilum-conseil-expertise.com

L'ATELIER MANU
Emmanuel RIGAULT
Divers travaux du bois : montage et installation de meubles, Travaux d'intérieur et d'extérieur, fabrication et création à la demande.
Déplacement à domicile – devis gratuit
06 10 21 80 31 e.rigault37@gmail.com
lateliermanu

SOPHROCRÉA
Delphine MATHIEUX - Accompagnement en sophrologie
Ateliers aroma-sophro - Aromatouch technique
06 59 63 78 51
delphine.sophrocrea@gmail.com

DISCOUNT AUTOS
Achat-vente-reprise Mécanique - carrosserie
Dominique RENOUARD
06 63 10 84 29
dominiquerenouard06@gmail.com

Et bienvenue à tous les nouveaux habitants ...

Calendrier 2024

JANVIER				
Samedi 6	Vœux du Maire	Commune	Salle des Fêtes	*Mairie*
FÉVRIER				
Samedi 10	Repas / Soirée dansante	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes	*Jack RIVAULT*
Samedi 17	10h de Tarot	Club de Tarot	Salle des Fêtes	*Jacques BRASSEUR*
MARS				
Samedi 16	Soirée	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes	*Emmanuel CHAUVEAU*
Dimanche 17	Carnaval	Les Enfants d'Abord	Salle des Fêtes	*Aurore LECOMTE*
Samedi 23	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes	*Stéphanie LEFAY*
Dimanche 24	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes	*Stéphanie LEFAY*
Vendredi 29	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes	*Stéphanie LEFAY*
Samedi 30	Théâtre	Les Planches Gelées	Salle des Fêtes	*Stéphanie LEFAY*
AVRIL				
Samedi 6	Loto	Harmonie Musicale Ste Cécile	Salle des Fêtes	
Dimanche 7	Concert	Chorale C'est Si Fa Si La Chanter	Eglise	
Dimanche 14	Chasse aux œufs	Les Enfants d'Abord	Salle des Associations	*Aurore LECOMTE*
MAI				
Dimanche 5	Championnat Régional de tir à l'arc et sarbacane	Cie des Archers de Gâtine Choisilles	Complexe sportif	*Christine LEPINAY*
Mercredi 8	Cérémonie	UNC-AFN		
Vendredi 24	Concert annuel	Harmonie Musicale Ste Cécile	Salle des Fêtes	*Carole PEREIRA*
Samedi 25	Interclubs	Judo	Salle Omnisports	*Anne HAUSTETE*
Dimanche 26	Brocante	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Associations	*Jack RIVAULT*
JUIN				
Dimanche 2	Randonnées caritatives au profit de l'association « Grandir avec Léane »	GPS	Départ Salle des Fêtes	*Patrick HAMON*
Samedi 15	Fête de la Musique	Commune	Salle des Associations ou Salle Omnisports en cas d'intempéries	*Mairie*
Samedi 29	Fête du Club	Judo	Salle Omnisports	*Anne HAUSTETE*
Dimanche 30	Fête de l'école	Les Enfants d'Abord	Ecole	*Aurore LECOMTE*
JUILLET				
Samedi 13	Fête au village	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes	*Jack RIVAULT*
Dimanche 14	Prix Cycliste Epreuves Minimes et Cadets	Vélo Sport de Monnaie	Sonzay	*Patrick GOUMON*
AOÛT				
Jeudi 29	Les Estivales du Patrimoine	Association " Les Amis du Château de la Motte "	Château de la Motte	
Samedi 31	Forum des Associations	Commune	Salle Omnisports	*Mairie*
OCTOBRE				
Mercredi 9	Repas Tête de Veau	Club du Bon Accueil Générations Mouvements	Salle des Fêtes	*Huguette DEGOUSSE*
Mercredi 23	Concours de Belote	Club du Bon Accueil Générations Mouvements	Salle des Fêtes	*Huguette DEGOUSSE*
NOVEMBRE				
Lundi 11	Cérémonie	UNC-AFN		
	Concours de Tarot	Club de Tarot	Salle des Fêtes	*Jacques BRASSEUR*
Samedi 30	Cérémonie Sainte-Barbe / Sainte-Cécile	Harmonie Musicale Ste Cécile / Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes	
DÉCEMBRE				
Lundi 2	Belote Téléthon	Club du Bon Accueil Générations Mouvements	Salle des Fêtes	*Huguette DEGOUSSE*
Samedi 7	Marché de Noël	Comité des Fêtes et de la Culture	Salle des Fêtes	*Jack RIVAULT*
Samedi 21	Loto	Amicale des Pêcheurs	Salle des Fêtes	

L'avis de Sonzay

Le Maire, les adjoints,
les conseillers municipaux, le Conseil Municipal des jeunes
et l'ensemble du personnel communal de Sonzay
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024.
Qu'elle soit riche de partages et d'échanges.

Dessin original d'Yvan POMMAUX offert à la Commune de Sonzay

Sonzay